

Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 32 SAINT-BONIFACE JEUDI 1 DÉCEMBRE 1977

FROISSÉE, LA FFHQ S'ADRESSE AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

A la Chambre des Communes, le 27 octobre, le Secrétaire d'Etat, l'honorable John Roberts, annonçait qu'il ferait bientôt connaitre la politique du gouvernement sur les "minorités de langues officielles".

La Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ), dans un communiqué, déclare n'avoir pas été consultée sur le sujet et entreprend de s'adresser à tous les membres de la Chambre des Communes pour faire connaitre ses vues. Nous reproduisons ici, telle que rédigée, la partie principale du message de la FFHQ aux représentants du peuple.

[suite, page 4]

"LES SIX" SE RÉUNISSENT

Les 6 organismes dont s'est dotée la communauté franco-manitobaine pour la défense de ses intérêts sont:

- **l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba**
- **les éducateurs franco-manitobains**
- **le collège de Saint-Boniface**
- **le Centre culturel franco-manitobain**
- **la Société franco-manitobaine**
- **la fédération provinciale des comités de parents.**

Un colloque réunissant les 6 organismes franco-manitobains s'est tenu samedi dernier au collège secondaire de Saint-Boniface. La première réunion avait eu lieu voici déjà plus de deux ans. Il fallait faire à nouveau le point, prendre la mesure du chemin parcouru, préciser au niveau de chaque organisme les différents objectifs à atteindre.

Comme le soulignait M. André Fréchette, le président de la Société franco-manitobaine, dans son allocution: *Nous sommes tous d'accord que l'époque où nous nous battions pour survivre est révolue.* Mais il ajouta aussitôt: *Si nous sommes au stade de l'action, nous ne sommes pas encore arrivés à la pleine reconnaissance de nos droits légitimes.*

Pourtant l'action des organismes franco-manitobains, selon M. Fréchette, n'a pas toujours été cohérente ni concertée. Un des soucis principaux a donc été le resserrement des liens au niveau des organisations qui ont en charge la réalisation des aspirations de la communauté franco-manitobaine. Dans ce sens, le comité des 6 présidents devrait se rencontrer régulièrement. Ils seraient d'ailleurs mandatés pour prendre des décisions.

Le colloque a fait ressortir clairement le besoin d'une unité de vue entre les 6 organismes. Les organismes sont tombés d'accord pour que soit relancé le projet d'une *commission conjointe permanente pour le développement de la communauté francophone.* On sait que le principe d'une telle commission avait été accepté par l'ancien gouvernement néo-démocrate de M. Edward Schreyer. Le but de cet organisme serait d'établir la liaison entre le gouvernement et la communauté francophone.

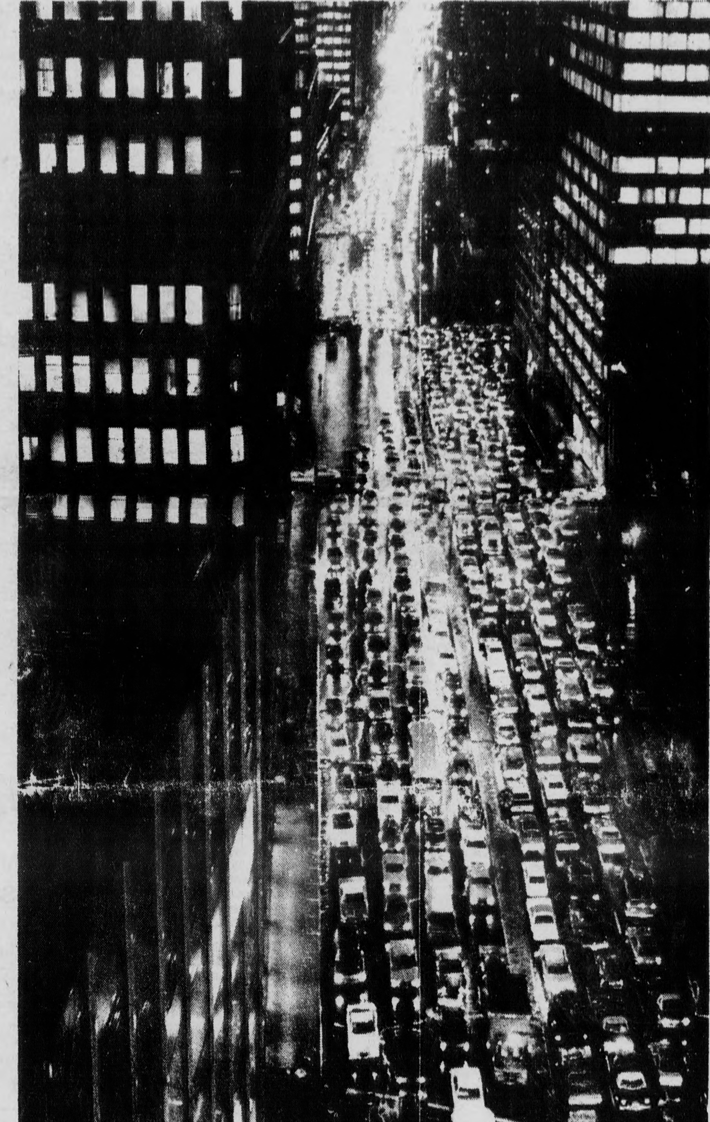
D'autre part, les conseils d'administration des 6 organismes se sont engagés à communiquer des informations aux personnes qu'ils représentent dans certaines situations particulières. Lorsque, par exemple, il existe un danger pour la francophonie.

Le sentiment général qui prédominait à la fin du colloque en était un de satisfaction.

La majorité des participants avait en effet la conviction que l'union entre les 6 organismes était clairement acquise.

LA LIBERTÉ reviendra prochainement sur cet événement.

Bernard Bocquel



Les grèves à Montréal sont des événements presque cycliques et les habitants du lieu ne s'en font pas. La semaine dernière, c'était le transport en commun de la Communauté Urbaine de Montréal qui était immobilisé. Ce qui n'a pas empêché les Montréalais de circuler. Enfin, c'est une façon de dire... si l'on en juge par cette photo de Jacques Grenier, du journal *LE DEVOIR*.

Éditorial

Les "étrangers" dans la Cité

Les responsables du Centre culturel franco-manitobain s'étaient donnés beaucoup de mal pour faire du projet "connaissance du Québec" un succès. Les journaux l'avaient annoncé, la radio l'avait annoncé. On ne peut donc pas dire, comme certaines personnes nous le déclaraient en fin de semaine, que l'événement "n'avait pas été annoncé".

Les Québécois y étaient en force. Ils sont essentiellement vivants et ils se sont bien amusés. Ils ont fêté. Ils voulaient rendre service, nous apporter quelque chose. De belles publications, de beaux livres, un bon spectacle, de la vie, quoi. Les Français Manitobains n'ont pas bougé. Ou presque. Qu'est-ce qui ne va pas? Est-on ici refroidi à ce point?

Le projet était intitulé "Connaissance du Québec". Fut-ce là une erreur? Est-ce l'emploi du mot "Québec" qui n'a pas été prisé? On n'aime pas les "étrangers". Les "étrangers", c'est tout ce qui n'est pas d'ici. Il existe au Manitoba français un xénophobisme qui s'explique peut-être par la situation minoritaire dans laquelle se trouvent nos gens mais qui n'est pas logique. On semble avoir de la hargne pour ce qui est québécois. On ne se prive pas de nous laisser savoir que nous ne "sommes pas d'ici". Il y a que ce que j'appelle "l'infrastructure" de la communauté est constitué d' "étrangers" -professeurs, gens de la radio, de la télévision, journalistes. Eliminez les "étrangers" et voyez ce qui arrivera...

Il ne faut pas être injuste. Il y a peut-être que l'on n'est tout simplement pas intéressé. Les responsables du Centre culturel se rendent compte et nous confient combien il est difficile de "faire bouger" notre population. La Fédération des Francophones hors Québec tente d'établir des liens avec le Québec, qui est quand même, en Amérique, la source de la culture française canadienne. Ici, on boude le Québec, on boude les francophones "étrangers". C'est dommage.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

MISE AU POINT

Monsieur Jean-Jacques
Le François
LA LIBERTÉ

Monsieur le directeur,

Dans un article diffusé le 9 novembre 1977, en français et en anglais, par le Presse canadienne, des représentants de la communauté franco-manitobaine semblent donner un certain appui à des critiques récentes du programme fédéral de bilinguisme. Notre attention a été retenue par les propos qui vous y ont été attribués et selon lesquels "l'imposition du bilinguisme aux fonctionnaires fut peut-être une erreur" et "qu'il est ridicule de faire apprendre le français à des gens de 60 ans, qui revenus chez eux, ne le parleront plus jamais".

Vous savez pourtant que trois principes fondamentaux ont guidé la politique du gouvernement du Canada pour les langues officielles. Tels qu'exprimés dans l'énoncé de politique, ces principes sont les suivants:

1. Les Canadiens doivent avoir la possibilité de communiquer avec les organismes fédéraux et d'en recevoir les services sollicités dans la langue officielle de leur choix.
2. Sous réserve du principe précédent, les Canadiens des deux principaux groupes linguistiques du pays doivent jouir des mêmes possibilités d'emploi et de carrière dans l'administration fédérale et doivent y travailler dans la langue de leur choix.
3. Les deux principaux groupes linguistiques du pays doivent être représentés équitablement dans les services fédéraux.

Pour bien comprendre la portée des principes, il importe de les placer en perspective par rapport au contexte spécifique de la Fonction publique. Le défi auquel le gouvernement est continuellement confronté est de concilier le respect des choix individuels et les exigences du bon fonctionnement d'une grande organisation. Ainsi, il est très important de souligner ici que le deuxième principe mentionné plus haut est subordonné au premier. Si un fonctionnaire doit être bilingue parce qu'il doit servir le public dans les deux langues officielles, il est évident que son "droit" d'accomplir ses fonctions dans la langue officielle de son choix est beaucoup plus restreint que celui d'un autre employé dont les fonctions n'exigent pas qu'il serve le même public.

Les récentes révisions des politiques visent à donner aux gérants dans la Fonction publique la possibilité de réorganiser les tâches de façon à ce que les services requis soient fournis, partout où c'est possible, par des fonctionnaires travaillant dans leur première langue officielle plutôt que par des fonctionnaires travaillant dans les deux langues. Cette approche relative au caractère de l'institution bilingue garantira que la capacité bilingue require de l'institution existera partout où cela est nécessaire mais la façon d'organiser les ressources sera différente. De cette façon, les fonctionnaires auront des possibilités accrues de demeurer unilingues et de faire une carrière dans la Fonction publique dans leur première langue officielle.

*Pour ce qui est des em*ployés de 60 ans, l'ancienne politique dispensait tous ceux qui étaient employés dans la Fonction publique et qui avaient 60 ans ou plus de la nécessité de rencontrer la compétence requise dans la seconde langue officielle lorsqu'ils postulaient un poste bilingue. La nouvelle politique dit que tout employé de 55 ans ou plus au 31 octobre 1977, et employé par une institution fédérale, sera exempté de la nécessité d'atteindre la compétence requise dans la seconde langue officielle de tout poste bilingue qui n'est pas doté de façon impérative. Néanmoins, ils ont le droit d'aller en formation linguistique s'ils le veulent. Nos dossiers indiquent qu'il y a très peu de fonctionnaires âgés de 60 ans et plus qui ont entrepris la formation linguistique. J'espère que ces renseignements vous seront utiles.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Jacques Noreau
Sous-secrétaire
Direction des langues officielles
Conseil du Trésor
Gouvernement du Canada

À PROPOS D'UN TEXTE DE VIC GRANT

Monsieur le Rédacteur,

M. Vic Grant du Winnipeg Tribune s'accorde souvent le privilège de passer un jugement auprès de ceux qui ont le courage de favoriser des points de vue contraires aux siens. Ces mêmes personnes se voient par la suite la cible de sa plume vénimeuse, l'objet de sa haine pervertie et comme on peut s'y attendre, de tels propos malicieux sont applaudis avec grande vigueur parmi certains secteurs de la population. L'article de Grant qui parut dans le "Winnipeg Tribune" le 10 novembre 1977 prend la première place en tant que reportage irresponsable. Trois citations tirées de cet article insensé serviront à illustrer mon point de contention et aussi situer les lecteurs en ce qui concerne les opinions de certains "Canadiens".

Référant à M. René Lévêque, Grant déclare: "It's time someone accused him of treason." (Il est temps que quelqu'un l'accuse de trahison). "They've shot men in other countries for less." (Dans d'autres pays, ils ont tué des hommes pour moins). "People have been executed for plotting against their country." (Certains ont été exécutés pour avoir conspiré contre leur pays).

Vic Grant, tu es coupable d'un crime infiniment plus odieux que ceux dont tu accuses. Tu es coupable d'inciter à la violence et au meurtre les membres de notre société qui sont déjà versés en ce genre d'activités, les maniaques, les débalancés et les mercenaires du crime. Il est amplement évident que le "Tribune" est prêt à sacrifier beaucoup afin de vendre son "produit" s'il permet que de telles choses soient imprimées.

Pour avoir permis un tel article de paraître, l'Editeur du Tribune est également coupable mais en mesure de se racheter en se servant des moyens qu'exige la gravité de la situation pour mettre fin à ces articles nettement criminels. Je ne demande pas la suppression de la liberté de presse, mais la suppression de ceux qui incitent les autres à des actes de violence.

Tous ceux qui se disent reporteurs et journalistes se font peindre de la même couleur en tant que confrères de Vic Grant. Ne pensez-vous pas qu'il est grand temps que votre profession reçoive un bon coup de pouce et aussi améliore l'image que vous projetez? Elle a grandement souffert déjà.

Des copies de l'article en question ainsi que cette lettre seront envoyées à tous les journaux majeurs (Anglais et Français) au Canada et au Québec dans l'espérance que des gens de la même profession que Vic Grant agissent pour faire "débarquer" Grant de son piédestal.

Armand Bédard
La Broquerie

LES "CANADIENS DE NAISSANCE"

M. Jean Jacques Le François
Rédacteur de La Liberté

Cher Monsieur,

Pour vous renseigner sur nos activités présentes et sur ce que nous espérons pouvoir réussir dans les cadres de notre devise soit: L'Harmonie, la Bienveillance, et la Bonne-Entente.

Comme secrétaire-trésorier dument élu par l'Assemblé 127 des Canadiens de Naissance du Canada, je désire par la présente, porter appui à notre Président M. Alain Labossière qui, je crois aura déjà été vous présenter notre Coup de pouce dans la forme d'un chèque de $25.00, tel qu'approuvé à notre assemblée générale tenue le 8 novembre dernier.

Il appert de ce geste que nous avons à coeur d'être reconnu par le journal **La Liberté** par vous-même M. le Rédacteur, ainsi que des lecteurs en général. Nous sommes une organisation oeuvrant depuis plus de cinquante ans ici-même à Saint-Boniface, qui a toujours tenu ses assemblées et réunions **en français** et entend continuer de même.

Il ne faudrait pas vous laisser dire M. Le Rédacteur que nous sommes une organisation **anglaise**. Or, ne pouvant pas compter sur la **presse anglaise**, il serait désastreux de ne pas être reconnu de notre seule **presse française** qu'est la vôtre.

Sur un ton plus positif, je crois qu'il est urgent que nous établissions des liens de compréhension et de coopérations mutuels pour aider à l'avancement de notre culture.

Bien à vous

Maurice R. LaBerge



LISEZ

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez accepter cette petite contribution pour la campagne du "Coup de pouce".

Bonne chance et continuez votre bon travail.

D'un ancien manitobain, fier de l'être et de le dire -

Yves Fortier
Toronto, Ont.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

RÉDACTION: Rédacteur en chef, Jean-Jacques Le François; Secrétaire de la Rédaction, Marie-Monèle Abdel-Hadi; journaliste coopérant, Bernard Bocquel.

QUALITÉ DE LA LANGUE: Révision des textes et correction des épreuves: Ruhina Dhalla

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Thérèse Tremblay

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Henri Létourneau raconte.....

La vache caille

Quand j'étais tout petit, mon grand-père me racontait des contes. Mais quand je commençai à grandir ce n'était plus des contes mais des histoires; et des fois ces histoires étaient très intéressantes. Il y en a une dont je me souviens... A l'époque je devais avoir quinze ans. C'était par un bel avant-midi, à la fin du mois de mai, Grand-père et moi étions occupés à couper des pommes de terre ou des patates comme on les appelait. Ces morceaux de patates devaient être semés le lendemain. Pour un gars de quinze ans il n'y a pas de travail plus ennuyant que de couper des patates! Comme le disait Pépère, *Après une patate, c'est une autre,* assit l'un en face de l'autre devant un meulon de patates. Avant de commencer, Pépère chargea sa pipe et prenant son couteau il me montra comment diviser une patate, pas trop de germes sur chaque morceau, et en commençant, couper et jetter le bout qui a plus de germes. Pour moi, ç'allait être une journée bien ennuyante!... mais je me trompais. Pépère me racontait des histoires une après l'autre et le meulon de patates diminuait assez vite. La meilleure histoire cette journée-là fut celle de la *vache Caille* que voici:

Il y a bien longtemps, dans les premières années que mon grand-père demeurait à Saint-Eustache, il y avait un voisin du nom de *Ti-Pit Laroupie* qui demeurait en face de l'autre côté du chemin du roi. D'après Pépère c'était tout un caractère, menteur, rusé, vantard, passant pour un matignon, et si quelqu'un faisait un marché avec Ti-Pit, il était certain de se faire *biter*. I y en avait toujours qui faisaient des marchés avec lui. Ils voulaient *s'essayer*, quelle plume à leur chapeau, s'ils parviendraient à *biter* le meilleur matignon pour cent milles à la ronde! Un bon matin, Pépère finissait son déjeuner lorsqu'il entendit le bruit d'une charrette qui arrivait dans la cour. Pépère sortit, et c'était Ti-Pit qui arrivait, une belle vache caille attachée à l'arrière de sa charrette. Pépère pensa, *Je suis mieux d'être sur mes gardes!* Après les salutations d'usage, on parla de la température, des récoltes, des choses municipales et surtout de Gros-Jean LaGraisse, l'ennemi de Pépère. Gros-Jean était un fermier dont la ferme était attenante à celle Pépère. C'était une chicane continuelle entre les deux voisins! C'était la clôture de Pépère qui n'était pas sur la ligne! C'était les vaches de Pépère qui avaient sauté la clôture du pacage et avaient mangé le blé de Gros-Jean! Ou bien c'était les chevaux de Pépère qui étaient entrés dans son jardin et avaient causé des dégâts. Et d'habitude, Gros-Jean actionnait Pépère qui se plaignait d'être obligé de passer une bonne partie de son temps devant le juge de paix. Gros-Jean était un célibataire endurci. Il aimait boire, ne mettait jamais les pieds à l'église et n'avait qu'un ami dans le pays. C'était un vieil indien, et les gens disaient qu'il était un espèce de sorcier, un shaman, qui jettait des sorts. La majorité des gens faisait un détour pour éviter de le rencontrer. Dans la plupart des procès intentés à Pépère par Gros-Jean, Pépère avait eu gain de cause et Gros-Jean avait promis qu'un jour ils réussirait à se venger!

Ti-Pit fit remarquer à Pépère qu'il n'avait pas vu Gros-Jean depuis plusieurs jours et que des gens qui avaient affaire à lui (Gros-Jean) s'étaient rendus chez lui, mais il était absent. Personne ne savait où il était, et Pépère ne s'en inquiètait pas du tout! Tant que Gros-Jean serait parti, Pépère était certain d'avoir la paix!

Finalement Ti-Pit dévoila le but de sa visite. Il avait besoin d'argent! et il était prêt à vendre la vache caille à un prix raisonnable. Pépère, qui, en faisant semblant de rien, avait bien examiné la bête pendant la conversation, avouait en lui-même que c'était vraiment une belle bête. Mais connaissant Ti-Pit, la vache devait avoir quelques défauts,... mais lesquels? Ti-Pit lui dit qu'il vendrait la Caille, c'était le nom de sa vache, pour quinze piastres, prix d'une bonne vache à l'époque. En plus, Pépère pouvait avoir la Caille pour deux jours avant de la payer. Si au bout de deux jours il n'était pas satisfait, Ti-Pit reprendrait sa vache, et si Pépère était satisfait il n'avait qu'à payer les quinze piastres à Ti-Pit. Pépère accepta, et Ti-Pit pour une fois avait dit la vérité. La Caille était une bonne vache! Elle était docile, facile à traire, et donnait deux fois par jour une grande chaudière de lait très riche! Pépère était très satisfait. Les deux jours écoulés il donna les quinze piastres à Ti-Pit; mais le lendemain matin il eut une surprise. La Caille ne voulait pas donner son lait! Elle le retenait! Pépère avait beau serrer les trayons de toutes ses forces, le lait sortait gros comme un fil. Quand Pépère, qui avait maintenant des crampes dans les pouces, eut fini de la traire, la Caille d'un coup de patte renversa la chaudière et d'un deuxième coup de patte fit tomber Pépère sur le dos dans la flaque de lait. Pépère se releva abasourdi. Il ne pouvait comprendre ce changement soudain qui s'était opéré dans la Caille. Et pour finir le plat, elle se jetta en arrière, brisa son cable et comme elle sortait de l'étable, elle regarda Pépère d'un air moqueur, et lui, Pépère aurait juré que c'était Gros-Jean qui le regardait!

Cette journée-là, Pépère passa son temps à courir la Caille qui à tout moment sautait la clôture du clos pour manger le blé à Pépère, qui n'y comprenait plus rien. La Caille sautait comme un chevreuil, et elle continua à retenir son lait; et elle renversait la chaudière à lait au moins une fois par jour. Au bout d'une semaine Pépère en parla à Ti-Pit qui haussa les épaules et lui fit remarquer *que la Caille donnait beaucoup de lait quand tu l'avais acheté et qu'elle était une vache modèle!*

Gros-Jean n'était pas revenu. Où était-il? Pépère ne s'en inquiéta pas du tout. Il avait assez de misère avec la Caille. Pauvre Pépère ne pouvait plus endurer la Caille. Il ne pouvait comprendre un changement si soudain. Il décida de l'engraisser et de la vendre pour le boeuf. Elle mangeait comme trois vaches, et ç'a pris le double temps pour l'engraisser. Finalement elle était prête. Alors un beau matin Pépère partit pour la ville avec la Caille attachée à l'arrière de la charrette, et la Caille tirait *au renard* comme une bonne. Mais Pépère l'avait attachée avec un bon gros cable et quand la Caille s'aperçut qu'elle ne pouvait le rompre elle suivit docilement. Etant parti bien de bonne heure, il arriva à Saint-Charles un peu avant l'heure du souper. Pépère se tourna pour jeter un coup d'oeil à la Caille. Quelle surprise! La Caille n'était plus là! Elle avait été remplacée par un homme qui avait le cable dans le cou et suivait la charrette. Stupéfait! Pépère lui demanda ce qu'il faisait là! Et au même instant il reconnu l'homme. C'était Gros-Jean LaGraisse, qui lui demanda d'arrêter pour qu'il puisse enlever le cable qui le retenait à la charrette. Pépère n'y comprenait plus rien. Gros-Jean lui expliqua qu'il s'était disputé avec son ami le vieil indien. Celui-ci s'était fâché et lui avait *jetté un sort.* Ce qui avait rendu la chose si facile au sorcier s'était le fait que Gros-Jean *n'avait été à l'église pour si longtemps.* Mais une chose que Pépère voulait savoir, *qui me remettrait mes quinze piastres?* Gros-Jean lui répondit, *Ce n'est pas moi qui t'a vendu la Caille.* Alors Pépère alla voir Ti-Pit Laroupie, le menaçant de l'actionner s'il ne lui remettait pas le montant qu'il avait payé pour la Caille! Ti-Pit lui répondit, *Je vais te remettre l'argent si tu me remets la Caille!* Pépère commença à penser qu'il y avait quelque chose de louche dans toute l'afaire. Il devait y avoir un complot entre Gros-Jean, Ti-Pit et l'indien.

Il fit comparaître Gros-Jean et Ti-Pit devant le juge de paix qui écouta leurs histoires. Il condamna tous les trois à payer les frais, d'une piastre chacun. Ensuite il leur fit promettre de tenir la paix pour un an et d'arrêter de boire! Il termina en leur disant, *J'en ai assez de ces histoires d'ivrognes!* ■

APPUI QUÉBÉCOIS

Monsieur le Rédacteur,

Suite à la réception de votre journal **La Liberté** par l'entremise de M. Robert Levacque, que je tiens à féliciter pour son lancement "S.O.S", veuillez trouver ci-joint un mandat-poste au montant de "VINGT-CINQ" dollars ($25.00), comprenant outre le prix de l'abonnement, les frais de port pour un an. Je me suis basé sur le timbre d'envoi de votre journal, estampillé à 0.15 cents.

Aussi je vous expédie un document -Edition spéciale-Québec Libre ayant pour titre "L'Indépendant" en commémoration du premier anniversaire de notre parti (P.Q.) au pouvoir!

Pour ma part, venant d'une famille "Ultra-Nationaliste" je trouve historique et fais le lien entre l'arrivée de Jacques Cartier en 1534 à Gaspé, et notre Premier Ministre natif de ce lieu.

Bien étrange tout de même.

Fraternellement vôtre:

Raymond Bernier, m.l.
Québec

Le "coup de pouce"

Les Clercs de Saint-Viateur	Sainte-Anne	Laurent et Constance Bradet	Saint-Boniface
Anonyme	Beauséjour	N. Giasson	Fisher Branch
Maurice Dupasquier	Ontario	M. Yves Fortier	Toronto
A.R. Kear	Winnipeg	M. N. Bouchard	Saint-Boniface
Adrian Ashcroft	Winnipeg	D. Lachance	Portage la Prairie
Les Canadiens de Naissance	Saint-Boniface	Léonard Robidoux	Saint-Boniface
M. Alain M. Labossière	Saint-Boniface	Académie Saint-Joseph	Saint-Boniface
M.J. Dalche	Winnipeg	Emmanuel J. Bouvier	Saint-Georges
Wilbert Chancy	Saint-Boniface	Mme M.-R. Bohémier	Winnipeg
Arthur de Rocquigny	Edmonton	M. et Mme Jean Grenier	Saint-Boniface
Ben et Lise Provencher	Saint-Boniface	Paul et Agathe Fournier	Saint-Norbert
M. et Mme René Paradis	Saint-Norbert	Gertrude Rozière	Sainte-Anne
A.G. Morier	Saint-Boniface	Alice Little	Hartney
M. et Mme Henri Lambert	Saint-Boniface	Mme Simone Jubinville	Saint-Boniface
Linda Smith	Québec	Mme B. Gautron	Saint-Claude

Le "coup de pouce"
LA LIBERTÉ
C.P. 96, Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4

Je vous adresse $........ comme abonnement de soutien à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE..

La chronique de Jean de Lotainville nous reviendra la semaine prochaine.

FFHQ... (suite)

Dans ce contexte, étant donné que la Fédération des Francophones hors Québec n'a pas participé et n'a pas été consultée dans tout le processus d'élaboration de cette politique gouvernementale, nous considérons qu'il est extrêmement important d'informer toute la députation de la Chambre des Communes du gouvernement du Canada, des positions claires qu'a prises la Fédération des Francophones hors Québec à cet égard.

Précisons d'abord que la Fédération des Francophones hors Québec vise deux objectifs: a) l'élaboration d'une politique globale, précise, cohérente et définitive pour le développement des communautés francophones hors Québec et b) la participation à part entière de la communauté à l'élaboration d'une telle politique.

1. *La participation* - nous tenons à vous signaler qu'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec sera valable pour autant que les premières concernées, la Fédération des Francophones hors Québec et ses associations membres y soient directement impliquées. Depuis la publication de *Les Héritiers de Lord Durham* nous avons réclamé sans équivoque *notre participation à part entière* au dossier avec les autorités responsables du gouvernement fédéral. Nous devons refuser toute offre de participation partielle, ad hoc et marginale. Les communautés francophones hors Québec pour se développer doivent et veulent sortir de la clandestinité. C'est pourquoi nous réitérons notre exigence, c'est-à-dire la création d'une commission permanente au conseil privé, au sein de laquelle la Fédération des Francophones hors Québec sera officiellement représentée et dont le mandat sera:

1) d'élaborer en collaboration avec la Fédération des Francophones hors Québec la politique de développement des communautés francophones hors Québec.

2) de recommander la mise sur pied de toutes les structures nécessaires à l'implantation de la dite politique.

3) d'évaluer l'application de la politique.

2. *La politique globale de développement*. La Fédération des Francophones hors Québec a étalé sur la place publique les conditions d'existence des communautés francophones hors Québec. Les deux volumes de *Les Héritiers de Lord Durham* en donnent les paramètres.

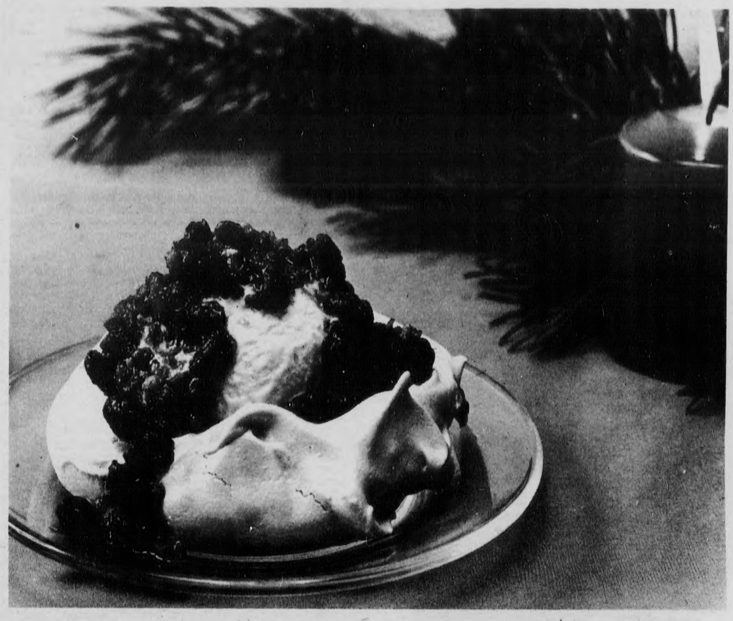
La Fédération des Francophones hors Québec vous demande donc d'appuyer ouvertement les deux objectifs qu'elle s'est fixée. Cet appui peut être fait ouvertement à la Chambre des Communes ou directement par une lettre d'appui à la Fédération des Francophones hors Québec.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Donatien Gaudet
Président

cuisine

L'approche de Noël... dinde, meringue



Tout change - y compris les traditions culinaires! Nos menus de festins ne sont plus ceux de nos aïeules. Mais une tradition qui se maintient, c'est sans aucun doute celle de la dinde de Noël! Rien d'étonnant d'ailleurs car une magnifique dinde bien dorée constitue un mets de choix dont personne ne se lasse sans oublier que la préparation de cette belle pièce devient de plus en plus simple.

Lorsque vous choisirez votre dinde, pensez *aux lendemains* ... car les restes représentent pour vous une réserve particulièrement précieuse durant cette période de fête où l'on aime pouvoir lancer des invitations impromptues. (A ce sujet, nous vous suggérons quelques recettes originales et délicieuses). Il faut prévoir 1½ livre de dinde au minimum par convive. Les dindes de plus de 20 livres sont d'ailleurs plus avantageuses, le prix de la livre étant meilleur marché. Il est préférable de faire décongeler une dinde Butterball dans son emballage, ce qui évite qu'elle ne se dessèche, et de la placer pour ce faire dans le réfrigérateur ou une pièce très froide, voire même dans un réfrigérateur portatif, ceci prend de 2 à 4 jours, suivant la taille de la volaille.

Il ne faut jamais farcir une volaille quelle qu'elle soit avant de la congeler, les congélateurs familiaux n'étant pas assez puissants pour effectuer la congélation suffisamment rapidement pour éviter la détérioration de la viande. La dinde ne doit d'ailleurs pas être farcie la veille, mais au moment de la mettre au four. Naturellement, tous les ingrédients peuvent être réunis à l'avance, mais le mélange ne doit être fait qu'à la toute dernière minute. On compte en général 3I4 de tasse de farce par livre de dinde. Evidemment chacune d'entre nous a *sa farce!* Il y en a d'innombrables variétés: au riz, à l'orge, aux flocons d'avoine, au pain complet, de seigle, de maïs, ou même aux raisins... que viennent rehausser savamment les éléments les plus divers: chair à saucisse, saucisses variées, petits morceaux de bacon, huîtres, crabe, légumes, noix, fruits, vin, alcool, etc.! La farce est une éternelle surprise pour les gourmets et les gourmands! Afin de réduire la durée de la cuisson de la volaille, la farce peut être cuite séparément en la plaçant au four, une heure avant de retirer la dinde du four.

La dinde doit être cuite à découvert dans une grande lèchefrite, le dos contre le fond du plat ou de la grille, au four à 325oF. Lorsqu'elle commence à dorer, n'oubliez pas de protéger la poitrine et les cuisses avec une feuille d'aluminium léger pour éviter qu'elles ne brunissent trop vite. Bien entendu, si vous êtes très pressé(e), vous pouvez faire cuire votre volaille dans une rôtissoire couverte, mais elle ne sera pas aussi joliment dorée et sa chair perdra de sa finesse. Il n'est pas recommandé de faire cuire une dinde à une température inférieure à 300oF, car dans ce cas, la chaleur ne pénètre pas suffisamment rapidement à l'intérieur. Certaines personnes estiment qu'il faut retourner une dinde durant sa cuisson. Ce procédé était peut-être justifié autrefois, lorsqu'il fallait l'arroser constamment, mais est parfaitement inutile maintenant que les blancs sont imprégnés d'huile végétale. Ainsi, point n'est besoin de procéder à cet arrosage fastidieux. Il est de plus fort difficile de retourner une grosse pièce brûlante! Pourquoi donc se compliquer la vie? De nos jours, faire rôtir une dinde est simple comme bonjour!

La durée de cuisson donnée sur les emballages ne peut être qu'approximative, car cette dernière dépend à la fois de la volaille, du four - et même de l'alimentation du secteur en électricité durant certaines heures. Il est donc sage de fixer l'heure du dîner avec une certaine flexibilité... Pour vérifier si la dinde est à point, pressez la partie la plus charnue du pilon entre vos doigts. Ou, mieux encore, utilisez un thermomètre à viande que vous piquerez profondément dans la cuisse, près du corps, mais sans toucher la carcasse. La dinde est fin prête lorsque la température atteint 180-185oF. Le repas terminé, retirez soigneusement toute la farce qui pourrait rester dans la dinde et rangez séparément la viande et farce. Couvrez légèrement et consommez dans les 3 jours - ou faites congeler.

Pour accompagner votre belle volaille, le choix des légumes est entièrement vôtre, sa chair est si délicate! Surtout ne vous compliquez pas les choses. Pour un grand dîner, le menu le meilleur est celui que l'hôtesse peut préparer sans trop se fatiguer. N'oubliez pas que votre sourire et votre entrain contribuent à créer l'atmosphère de joie et de détente qui doit être celle du festin!

Voici néanmoins quelques suggestions de menus.

Hors d'oeuvre variés.
Dinde rôtie farcie.
Purée mousseline. Brocoli, chou-fleur ou haricots verts, au beurre ou à la crème.
Salade verte en vinaigrette.
Crème glacée et petits fours **ou** Bûche de Noël.

Noël approche et l'Office canadien de la commercialisation des oeufs suggère le dessert qui suit aux hôtesses occupées. Il est différent mais il respecte quand même le goût du traditionnel. Facile à préparer, tout peut être fait à l'avance.

MERINGUES AU MINCEMEAT

10 coquilles à la meringue de quatre pouces (voir ci-dessous)
10 boules de crème glacée à la vanille
sauce au mincemeat chaude (voir ci-dessous)
amandes grillées (optionnel)

Pour préparer ce dessert, garnir chaque coquille à la meringue d'une boule de crème glacée et d'environ deux cuillerées à table de sauce au mincemeat chaude. Décorer d'amandes grillées, au choix, et servir immédiatement. Donne 10 portions.

COQUILLES À LA MERINGUE

4 blancs d'oeufs
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de vinaigre
1 c. à thé de vanille

1 tasse de sucre granulé fin

Chauffer le four à 250oF. Dans un bol moyen, fouetter les blancs d'oeufs, le sel et le vinaigre jusqu'à ce que la neige forme des pics mous. Ajouter le sucre graduellement, environ 2 c. à table à la fois, en fouettant bien après chaque addition. Continuer à fouetter jusqu'à ce que les pics soient fermes et lisses.

[*suite, page 16*]

de ci, de ça...



IL FAIT TREMBLER LE GOUVERNEMENT.- Un hebdomadaire de langue française de l'Ouest rapporte qu'un quotidien de langue anglaise de l'Est rapporte que le gouvernement d'Ottawa *a peur* de M. Hubert Gauthier, le directeur de la Fédération des Francophones hors Québec...

*** ***** ***

LES *SPORTIFS*.- A Montréal, dimancbe dernier, une cinquantaine de personnes qui étaient allées *regarder* deux équipes se disputer un ballon, ont dû être hospitalisées pour avoir pris froid ou avoir trop bu... Pis. L'une de ces personnes est morte dans un banc de neige. Il devrait y avoir moyen de solutionner une fois pour toutes ces histoires de joutes. Par exemple, acheter à chacun des membres des équipes un ballon ou une rondelle. Il n'y aurait plus de disputes...

*** ***** ***

EXCELLENTE DÉCISION.- *Ce soir, je me tais*, déclare un *animateur* de la radio d'Etat, à Montréal...

*** ***** ***

L'ASSURANCE-CHÔMAGE.- A compter du 4 décembre, les prestataires devront avoir travaillé pendant plus de temps pour avoir droit à l'assurance-chômage. C'est à cette date, nous déclare un communiqué d'Assurance-chômage Canada, qu'entrera en vigueur la *condition d'admissibilité variable* [*CAV*], de 10 à 14 semaines. La condition antérieure était 8 semaines. La condition antérieure était 8 semaines.

*** ***** ***

LA DÉPENDANCE TUE.- Rien ne peut tuer les organisations ethniques et culturelles comme la dépendance à l'endroit des subventions gouvernementales. C'est ce qu'affirmait l'autre jour dans une entrevue le nouveau ministre d'Etat responsable du multiculturalisme, M. Norm Cafik. Les groupes ethno-culturels du Canada n'ont pas besoin de quelques millions *de dollars pour demeurer actifs, soutient-il. Les subventions fédérales créent des groupes professionnels qui savent comment obtenir de* l'argent, et les véritables intéressés sont bientôt écartés. Pour être significatif, dit M. Cafik, le multiculturalisme doit être profondément enraciné. M. Cafik entend prouver aux membres des petites minorités ethniques qu'ils peuvent jouer un rôle important au Canada et que les milliers de postes de la fonction publique leurs sont ouverts.

*** ***** ***

DITES-NOUS, DITES-NOUS...- Dites-nous ce que vous lisez surtout dans LA LIBERTÉ.

*** ***** ***

LES CHOSES ESSENTIELLES DE LA VIE.- Le sport. Non seulement on n'hésite pas une seconde à désorganiser l'horaire des programmes de la radio et de la télévision pour refiler du *sport* à des sportif *assis* devant leur appareil, mais une fois la joute terminée, on fait appel à des *analystes* pour prolonger l'émission...

*** ***** ***

SÉRÉNITE.- Albert Brie rapporte qu'il a entendu à la télé une discussion sereine, détendue, presque animée... sur la mort. Il était visible, fait-il remarquer, que personne n'était passé par là...

*** ***** ***

ÉLÉGANCE.- Il faut féliciter Madame Monique Hébert, qui animait tôt dimanche dernier une fort bonne émission de musique classique à CKSB, de l'élégance de son choix des pièces qu'elle nous a présentées.

*** ***** ***

LES QUÉBÉCOIS.- Plusieurs belles plaques bleu pâle d'enregistrement des voitures québécoises ont été remarquées en fin de semaine dernière sur le terrain du CCFM où se déroulait le programme *Connaissance du Québec*.

*** ***** ***

LE COMBLE DE L'INDÉCENCE.- On nous dit continuellement de *contacter* celui-ci et celle-là... C'est déjà quelque chose. Voici qu'on nous *introduit* les gens maintenant... Il y a telle chose que *présenter* quelqu'un...

spectacles et arts

Les anciens du Collège

L'Association des Anciens et Amis du Collège Universitaire de Saint-Boniface renaît. De fait, depuis plus d'un ans, un groupe d'anciens et d'anciennes essaie de reconstituer cette association, qui par le passé, avait procuré beaucoup de joie aux participants par des rencontres amicales.

A cette fin, nous vous invitons chaleureusement à assister à une des représentations de la pièce de théâtre "L'Appartement" qui aura lieu dans la Salle Martial-Caron du Collège les 2, 3, 4 décembre prochains. Après chaque représentation, il y aura un vin-fromage où vous pourrez sans doute rencontrer vos amis.

Au plaisir de vous rencontrer, ainsi que vos amis, soit le 2, le 3 ou le 4 décembre,

Donald Foidard, président

JUBILÉ À SAINT-BONIFACE

Le 17 novembre 1977, M. et Mme Alfred Leclerc célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage avec leurs deux enfants et leurs six petits-enfants. Le samedi précédent, une messe de circonstance avait été célébrée en leur présence par M. l'abbé Pierre Raymond au manoir des Chevaliers de Colomb sur la rue Goulet. Le lendemain après-midi, leurs parents et amis leur rendaient hommage au cour d'une réception qui a eu lieu au club Traverse.

M. et Mme Leclerc ont une fille, Lyette (Mme Marcel Augert) de Saint-Boniface et un fils, le docteur Wilbrod Leclerc, venu spécialement d'Ottawa avec sa famille.

Le mariage de M. et Mme Leclerc fut célébré en la cathédrale de Saint-Boniface le 17 novembre 1927 par monsieur l'abbé Alexandre Boulet.



Le temps des Fêtes... Robe longue en coton. Publi-Jours de France - Photo D. Ruat. Coiffure Mod's Hair. Bijoux Jardins d'Orient.



du 12 au 19 février 78

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

219, boul. Provencher
C.P. Saint-Boniface R2H 3B5
Téléphone: 233-3460

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le programme scolaire du Festival du Voyageur a débuté en 1972 avec quelques visites du ''Voyageur officiel'' dans les écoles et aussi quelques visites de classes au parc des merveilles (parc Provencher) et au Musée de Saint-Boniface. De plus les divisions scolaires de Saint-Boniface et de Norwood proposaient quelques compétitions sportives en conjonction avec le Festival. Environ 5,000 étudiants participaient en 1972.

Le programme scolaire a beaucoup évolué depuis ce temps, et ceci uniquement pour satisfaire à la demande, toujours croissante, d'activités de nature culturelle, historique et éducative. Les demandes venant, pour la plupart, des éducateurs manitobains de français, d' ''immersion'' et de ''french''.

En 1977, le voyageur scolaire a visité 140 écoles urbaines et rurales, offrant un programme éducatif et folklorique d'une durée de 45 minutes. Par son emphase sur un personnage historique et réel, ce programme crée dans la personne du Voyageur, l'image d'un héro canadien d'où s'ensuivent deux conséquences principales: les étudiants francophones s'identifient à leur patrimoine avec fierté et les jeunes anglophones s'intéressent, désirant mieux connaître l'élément français et métis du Manitoba.

Afin de répondre au désir des écoles francophones, le Festival 1978 lancera un deuxième ''voyageur scolaire''. L'histoire du Manitoba a été faussée dans le passé et les immenses contributions qu'ont données les voyageurs et leurs descendants à la naissance du Manitoba, sont souvent passées sous silence. Nous espérons évoquer l'histoire dans sa forme véridique.

Plus de 25,000 étudiants se sont rendus à Saint-Boniface durant le semaine du Festival, participant à des activités telles que le spectacle de marionnettes, ''Au Pays des Bois-Brûlés'' (C.U.S.B.), des ateliers de chant (Mélo-Mani) et de danse (Gais Manitobains), des tournées avec guides, des visites de musées, d'expositions et d'artisanat etc.

Les élèves participent activement aussi au concours de peintures murales et aux compétitions de chars allégoriques et de sculptures sur glace.

Le Festival coordonne aussi plusieurs événements sportifs, relatifs aux écoles, dont des courses de raquettes et de ski de fond, des compétitions de natation, de majorettes, de hockey, de lutte, de ballon-balai, de ballon-panier, etc.

Nous accepterons avec plaisir les idées, suggestions, touchant ce programme. Veuillez communiquer avec nous au bureau du Festival en signalant 233-3460.

LES GAIS MANITOBAINS

LES GAIS MANITOBAINS, ensemble folklorique, souhaitent la bienvenue à plus de 80 nouveaux membres! Les mercredis soirs les "petits" Gais Manitobains de 4 à 12 ans se rencontrent au Village Canadien Co-op pour faire de la danse. Sous la direction compétente et joyeuse de leurs professeurs (Tante Etoile) Evelyne Dufault, (Tante Gigi) Ginette Arnal, (Tante Lune) Diane Boudreau et (Tante Soleil) Flore Lemieux, ils reçoivent une formation en gigue et en danses folkloriques internationales.

Les samedis après-midi les 13 à 15 ans se rencontrent au CCFM sous la direction de Gisèle Johnson. Ils font de la danse folklorique internationale, du "disco", des danses carrées et des danses sociales.

L'ambiance ne manque pas d'entrain, les enfants étant à la fois travailleurs et énergiques. Nous leur souhaitons la plus chaleureuse bienvenue dans la grande familles des Gais Manitobains. Entre leur mains (pieds?) reposent l'avenir du folklore canadien-français au Manitoba.



vous invitent
à leur réunion annuelle
le samedi, 10 décembre, 1977
au Centre Culturel Franco-Manitobain
340 boul. Provencher
à 10h00 a.m.

Un nouveau conseil exécutif sera élu lors de cette réunion.

— MINI-ALPEC AVENT '77 —

En la Cathédrale de Saint-Boniface, mercredi soir, le 16 novembre, avait lieu, grâce aux Sessions Alpec (Animation et Liturgie par l'Expression et la Communication), une autre rencontre pour préparer la liturgie de l'Avent. Déjà depuis quelques semaines, dans différentes paroisses du diocèse, l'on se préparait à vivre cette soirée.

L'inscription avait lieu dans le narthex intérieur de la Cathédrale. Alors que 19h approchait, il n'y avait qu'une poignée de personnes, mais, miraculeusement, malgré la tempête, des gens se mirent à arriver en grand nombre à tel point que, vers 19h10, l'on comptait deux cent quarante personnes de quelque 31 paroisses des diocèses de Saint-Boniface, Winnipeg, Edmonton et Montréal.

La soirée débuta avec Claude Blanchette, meneur de jeu très habile des Sessions Alpec.

Le décor pour la soirée était superbe. En lettres moulées était inscrit le thème de l'Avent *Vivre le rêve du Père*.

Ensuite, Claude présenta les thèmes de tous les dimanches et il en expliqua le déroulement à partir des textes du prophète Isaie et des Evangiles.

Il y eut dix ateliers en tout: environnement et décors avec Sr Rachel Schaubroeck, célébrations familiales avec Ida Saint-Vincent, homélie avec l'abbé Léo Couture, références fondamentales pour créer des liens entre le milieu social et la liturgie avec Jean Dupuis, chants d'assemblée avec Sr Agathe Dorge et Hélène McCarthy, ensemble instrumental avec Sr Jeannine Vermette, la Parole avec Thérèse Plamondon, la catéchèse 1-2-3, la catéchèse 4-5-6 et la catéchèse 7-8-9 avec Céline Houde, Richard Schaubroeck et Fernand Frigon c.s.v. respectivement.

Après les ateliers, du café fut servi. Puis, c'est le grand rassemblement. On apprend le nouveau chant de l'Avent: *Vivre le rêve de Dieu*, puis l'on prie à partir des textes de la Parole de Dieu.

Le tout se termine sur une note gaie à 22hres. Des souhaits aux braves qui doivent affronter les chemins glissants, et un rendez-vous en janvier pour préparer ensemble le Carême.

Réal Lévêque

LES "FILS NATIFS"

Le mardi 8 novembre 1977, avait lieu la réunion régulière de l'Assemblée 127, Saint-Boniface, des Fils Natifs du Canada dans leur salle du 614, rue DesMeurons.

RÉUNION

Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre Assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos dignes officiers et de nos membres réguliers.

INITIATION

La prochaine initiation pour l'Assemblée 127, aura lieu le mardi 10 janvier 1978, à 8:00P.M., dans nos salles au 614, rue DesMeurons.

NOS MALADES

Nous vous recommandons une fois de plus, tous nos chers malades à savoir les Frères Paul Robert, Charles Royal et Max Seipp, à qui nous offrons nos souhaits de prompt rétablissement. Pour ceux qui désirent connaître l'adresse ou obtenir des informations au sujet de nos malades, veuillez communiquer avec le bureau des Fils Natifs, au 614 rue DesMeurons.

TIRAGE AU SORT

Au moment du tirage pour le prix d'assistance au cours de la réunion mensuelle du mois de novembre, le sort favorisa le Frère Charles Archambault, à qui nous offrons nos sincères félicitations.

90e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

La famille Bourbonnais invite tous les amis de leur mère, Mme Annonciade Bourbonnais à la messe célébrée à 11 heures, samedi le 3 décembre 1977, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, pour marquer son 90e anniversaire de naissance.

La famille vous invite aussi à un thé servi le même jour, de 13 heures à 17 heures, celui-ci sera servi à la résidence de l'ainée des petites-filles de Mme Bourbonnais, Mme Diane Peden, au no 6 Belcourt Bay, Assiniboia, Winnipeg.

Les régions

SAINT-MALO

C'est le 6 septembre, après deux mois de vacances qu'avait lieu la première réunion mensuelle des Filles d'Isabelle.

Le 3 octobre avait lieu notre deuxième réunion. Il y eut une élection des officières de notre Cercle pour l'année 77-78. Les personnes élues sont les suivantes: régente, Donalda Lafournaise; vice-présidente, Rita Bourgeois; secrétaire-trésorière, Lucille Lambert; trésorière des finances, Cécile Hébert; secrétaire-archiviste, Léa Goulet; ex-régente, Thérèse Hamonic; chancelière, Anastasie Lambert; gardienne, Ernestine Desrosiers; porte-bannière, Fortunate Racine; syndics, Lucie Catellier; Simone Gentes, Irma Gosselin; garde intérieure, Hélène Forest; garde extérieure, Aurise Charette; organiste, Anita Catellier; rédactrice, Armanda Marion; aumônier, M. l'abbé Robert Nadeau; 1er guide, Thérèse Forest; 2e guide, Lina Forest. Venez donc encourager notre nouvel exécutif dans sa tâche.

Le 19 août eurent lieu les funérailles d'une de nos membres, Mme Marie-Anne Dubois. L'assistance nombreuse fut une vivante manifestation de l'estime dont jouissait la chère disparue.

Voici un bref aperçu de nos activités; trois *dress party*, vente de vêtements au profit des Filles d'Isabelle.

Des cadeaux furent offerts à l'occasion des naissances. Des cartes de condoléances furent envoyées aux personnes en deuil. Des cartes de prompt rétablissement furent envoyées aux malades.

M. et Mme Emilien Desrosiers fêtèrent leur 50e anniversaire. Félicitations à Ernestine, Fille d'Isabelle.

Plusieurs visites furent faites aux malades.

Services rendus: nous avons servi et préparé le goûter la veille des prières et avons aidé à servir le dîner après les funérailles. Nous avons acheté des fleurs pour l'église à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques. Nous nous sommes occupées de la vente des billets pour les Missions. Nous avons fait un don aux lépreux, au Chalet Malouin et à l'atelier de Saint-Malo, filiale Rivière Rouge.

Nous avons également contribué au voyage scout à l'île du Prince Edouard. Durant les fêtes paroissiales, toutes participèrent. Lors du remue-ménage, beaucoup de vêtements furent envoyés aux familles dans le besoin. Nous avons également contribué à la fête d'Haloween à l'arèna. Au thé annuel de l'Atelier de la Rivière Rouge, nous nous sommes occupées du service. Nous avons préparé le programme et la collation pour les gens de l'âge d'or du foyer à l'occasion de la fête de Noël.

La soirée d'Haloween fut un véritable succès. Rien ne manquait au décor: sorcièères, hiboux, fantômes... L'orchestre local *Rivière-Aux Rats* mit beaucoup d'entrain à la fête. Bravo à nos jeunes musiciens.

Pour augmenter le bien-être de notre Cercle, il est nécessaire de centraliser nos ressources et notre énergie dans l'unité, la charité et la fraternité. Comme par le passé, nous espérons que nos activités se feront dans un bel esprit de collaboration.

Armanda Marion

Powerview

Dimanche, le 13 novembre, Powerview et Saint-Georges étaient en fête. Ces villages voulaient à l'occasion du 100e anniversaire de la fondation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe témoigner leur reconnaissance aux religieuses. Il y eut une messe célébrée à 11h a.m., puis une autre à 4:30 p.m. célébrée par M. le curé Paul Gagné assisté de MM les abbés Joseph Jolicoeur, Odilon Larochelle, Louis-Philippe Jean, trois anciens curés de Notre-Dame-du-Laus; Réjean Bélanger, curé de Saint-Georges; Gérard Morrissette, curé de Pine Falls et le père Albert Girard de Fort Alexandre.

Vingt-trois religieuses étaient présentes: Soeurs Marie-Rose Verrette, Marie Mélançon, Clarisse Bergeron, Cécile Turcotte, Béatrice Benoit, Monique Millette, Thérèse Dion, Imelda Hébert, Philomène Hébert, France Cournoyer, Catherine Marcoux, Cécile Trudeau, Laurette Bernatchez, Odile Saint-Pierre, Jean Luckasavitch, Pauline Alarie. Nos sept religieuses de Powerview étaient également présentes: Alexina Miclette, Adélaide Lautsch, Marie Arpin, Dorothée Bouvier, Thérèse Leblanc, Thérèse Benoit et Pauline Ménard. Deux de nos *filles*, soeur Alice Chèvrefils et soeur Malvina Vincent, l'une en Afrique et l'autre au nord du Manitoba, n'ont pu se rendre pour l'occasion.

Après la messe, un délicieux souper, préparé par les dames de Saint-Georges, fut servi dans la salle.

M. le curé adressa, en son nom et au nom des paroissiens, des remerciements à nos religieuses et aux visiteuses pour le bon travail.

Ensuite, il y eut présentation d'un diaporama qui relatait l'histoire de la communauté ainsi que le travail accompli en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan.

Merci sincère à M. le curé et aux Dames auxiliaires pour cette excellente journée. Grand merci également à M. le curé Bélanger et à Msg. Aimé Décosse pour la célébration de la messe un dimanche durant l'absence de notre curé.

Mme Armand Désilets

Lourdes

Dans le cadre des activités du comité culturel de Lourdes, nous travaillons à la préparation d'une grande exposition.

Des familles sont venues de France, de Belgique, de la Suisse... s'établir au Canada et ont construit ce village. Il y ont ammené leur savoir et leur culture. De tout cela, il subsiste des souvenirs mais aussi de nombreux objets, témoins de ces temps de peines et de dur labeur. De ce fait, Notre-Dame-de-Lourdes a une personnalité propre et une grande richesse culturelle qu'il ferait bon de redécouvrir.

Suite au succès et au grand intérêt porté à l'exposition de photographie organisée par le comité culturel de Saint-Claude, l'an dernier, nous avons décidé de poursuivre l'expérience. Pour assurer le succès d'une telle entreprise, nous avons besoin de la participation de tout le monde. Nous lançons donc un appel à tous les gens de Lourdes ou originaires de cette région de chercher des objets anciens, soit: 1) Toute chose fabriquée à la main (vêtements, jouets, outils...). 2) Vêtements ou costumes datant de l'époque des pionniers.. 3) Des recettes traditionnelles héritées de mère en fille (pâtisseries, bonbons...)

Quand vous aurez réuni tous vos trésors, appelez Hélène Duval. Notez bien qu'il ne s'agit pas d'un concours.

Hélène Duval

o



Le grand cirque...

par Jean-Léonard Binet

Lorsqu'on m'a demandé d'écrire un texte sur le cinquième numéro de la revue **Jeu**, entièrement vouée au théâtre, je me suis d'abord laissé séduire par les irrésistibles photographies dont elle est truffée. Et je remercie mon patron d'avoir accepté de reproduire cette sublime photo de Suzanne Garceau, Luce Guilbeault et Paule Baillargeon dans "Un Prince, mon jour viendra", pièce jouée par le Grand cirque ordinaire durant la saison 1973-74.

De fait, ce numéro de la revue **Jeu** est centré sur le Grand cirque ordinaire qui, rappelons-le, demeure incontestablement la troupe la plus populaire du jeune théâtre québécois. Le dossier en question comprend un historique de Raymond Cloutier, l'un des membres-fondateurs, un entretien substantiel avec quelques comédiens, ainsi qu'un article sur chacun des spectacles: "T'es pas tannée, Jeanne d'Arc?", "La famille transparente", "T'en rappelles-tu, Pibrac?", "L'opéra des pauvres", "Un Prince, mon jour viendra", "La tragédie américaine de l'enfant prodigue", "La stépette impossible", etc.

Il s'agit bel et bien d'un dossier exceptionnel qu'on peut se procurer au prix de $5.95. C'est sous l'égide des éditions Quinze que la revue Jeu est publiée.

EN DIRECT

Viola Léger



Alice Dona



Marjolaine St-Pierre





Georges Groulx, Huguette Oligny, Juliette Huot et Georges Carrère



Aline Desjardins



Les Révoltés du Bounty







H onnêteté dans l'information

E nquêtes poussées

B esoin de commentaires

D ésir d'analyses

O uverture d'esprit

dimanche à 19h

HEBDO

animée par Maurice Auger
Réal.: Martin Cloutier.

EN BREF.. EN BREF... EN BREF... EN BREF...

LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 18h35, L'ÉMISSION
ICI AILLEURS

SERA REALISÉE À WINNIPEG PAR LÉO FOUCAULT

LE JOURNALISTE PIERRE DESROSIERS ASSURERA
LA RECHERCHE ET LES ENTREVUES...

LE SUJET? LES MALADIES
TRANSMISES SEXUELLEMENT...

DE PLUS AMPLES INFORMATIONS DANS LA
PROCHAINE ÉDITION DE ''EN DIRECT''

....

À VENIR... AU CCFM... SALLE PAULINE-BOUTAL

LE 16 DÉCEMBRE, À 20h

UN SPECTACLE TÉLÉVISÉ AVEC ROBBIE McDOUGALL
une réalisation de MARCEL COLLET

LA SEMAINE PROCHAINE ''EN DIRECT'' VOUS DIRA
OÙ VOUS PROCURER LES BILLETS GRATUITS...



RÈGLEMENTS

1. Chaque équipe sera composée de 4 membres: 2 filles et 2 garçons
2. La compétition est ouverte à toute école francophone et tout groupe de jeunes établi.
3. Âge requis: 14 ans minimum — 21 ans maximum.
4. Niveau amateur.
5. Chaque membre de l'équipe effectuera la course d'obstacles. Sera gagnante l'équipe qui comptabilisera les 2 meilleurs temps du parcours.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

- Démonstration de ski, par des professionnels.
- Leçons de ski.
- Leçons de secourisme.
- La journée sera télévisée par RADIO CANADA, dans le cadre du programme: DIMENSION J.

Pour plus d'informations, contactez le service de publicité de CBWFT: Téléphone: 775-8351 — Poste: 249

FORMULE DE PARTICIPATION

Veuillez accepter notre participation aux courses d'obstacles de ski alpin.

ÉQUIPE DE: ....

MEMBRES DE L'ÉQUIPE .... ÂGE

....

....

....

....

CAPITAINE DE L'ÉQUIPE: ....

ADRESSE DE L'ÉQUIPE: ....

CODE POSTAL: ....

TÉLÉPHONE: ....

Veuillez trouver, ci-inclus (cocher s.v.p.)

☐ Un chèque de $20.00

☐ Un mandat postal de $20.00

ÉMISSIONS SPÉCIALES

****

CAHIER MANITOBAIN:

Lundi, le 5 décembre, de 17 heures 15 à 18 heures, des manitobains en studio commenteront le film Le Manitoba ne répond plus, *présenté au CCFM les 2 et 3 décembre. Les auditeurs auront encore une fois l'occasion de participer à l'émission par le truchement du téléphone.*

****

ÉMISSION À VENIR - SPECTACLE-DOUBLE:

Le spectacle-double Anne Joyal et Maurice Paquin présenté au Centre Culturel Franco-Manitobain, le dimanche 4 décembre sera enregistré et diffusé par Radio-Canada au mois de février 1978. Anne Joyal découverte par André Gagnon vient tout juste de réaliser un rêve qu'elle chérissait depuis longtemps, celui d'enregistrer sur disque ses chansons. ÉVEIL, *c'est plus que le titre d'un album, c'est un premier pas, en envol plein de promesse. Quant à Maurice Paquin, ce chanteur-fantaisiste, étant lui-même franco-manitobain il chantera l'expérience qu'il a vécue au Manitoba et dans l'ouest canadien. Ce spectacle est une initiative du Conseil des Jeunes Travailleurs et Universitaires.*

LA DATE DE DIFFUSION EST À DETERMINER

****

AUX BEAUX DIMANCHES

Viola Léger alias la Sagouine

Voila Léger, l'inoubliable interprète de *la Sagouine* d'Antonine Maillet, sera la vedette invitée de **Dimanshowsoir** le 4 décembre à 19 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Acadienne de bonne souche, Viola Léger le prouvera une fois de plus en récitant les monologues de son auteur préféré: Antonine Maillet et en présentant aux téléspectateurs de Radio-Canada un groupe de chansonniers de Moncton. C'est ainsi que la Sagouine nous fera faire connaissance avec le chansonnier et guitariste Franck Maillet qui chantera *le Moulin à Bordeaux; C'est comme qu'on dit des fois; Essais à Jacques* et *Fabien poilu*. Après Franck Maillet, nous écouterons Marie-Paule Martin dans *les Aboiteaux;* Liliane Cormier dans *Tendre ouie;* Suzanne Hébert dans *Ode à l'Acadie;* Charlotte Cormier dans *la Complainte des 53 noyés*, et le Groupe 1755 dans *M'en revenant de la Vendée.*

CACHEZ LE VIOLONCELLE

Une satire sur les multinationales

à 20h30.

Un savant aux prises avec des difficultés financières, vient d'offrir ses services à la Lausanne Electrique, une riche entreprise suisse. Ce physicien québécois de renommée internationale est d'abord prêt à toutes les concessions pour sauver sa famille de la misère... En effet, s'étant endetté plus que de raison afin de poursuivre ses recherches, il est aux abois et ne voit que l'industrie pour le dépanner. Cependant, avant de pouvoir mettre le pied dans le Saint des Saints qu'est la Lausanne Electrique, André Pellerin et sa petite famille devront, au préalable, se soumettre à un sévère examen. Tous réunis et plus ou moins tendus, ils attendent la visite d'un certain M. Manuel Spitzer, cent pour cent suisse, qui devra décider de leur sort.

Huguette Oligny, Daniel Gadouas et Georges Groulx



Une nouvelle façon de chanter au féminin

à VEDETTES EN DIRECT

mardi à 20h30:

ALICE DONA

Elle qui écrit sur mesure pour Serge Lama et Reggiani vient d'effectuer un retour définitif à la chanson. Et c'est à la fois comme auteur-compositeur et interprète que Alice Dona vient de reconquérir son public français et parisien. Elle a d'ailleurs toutes les chances puisque l'académicien Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, lui a dédié un poème qui sera sa chanson fétiche. Accompagnée par l'orchestre de Léon Bernier, Alice Dona interprétera à l'émission **Vedettes en direct** les chansons suivantes: *le Chanteur, la Nana 77, la Rouquine, les Quatre Temps, l'Athlète, l'Institutrice, l'Anti-star* et *Quand je chante.*

De belles chansons, de belles musiques, une belle voix: voilà comment on peut décrire cette émission qui sera réalisée par Marcel Brisson.

À QUOI SERT L'ÉCOLE? QU'EST-CE QU'ON Y APPREND?

Un sujet de préoccupation constante pour les parents d'enfants d'âge scolaire.

Femme d'aujourd'hui propose

vendredi 9 déc. à 20h30:

«J'ai mal à l'école»

Pour tous les parents à l'écoute, cette émission de **Femme d'aujourd'hui** présente un intérêt certain car... privée ou publique, l'école est dans une impasse. Les enfants la subissent ou l'abandonnent. Les parents la jugent, la critiquent ou la condamnent. Les professeurs se sentent de plus en plus frustrés de n'être que des robots ou des policiers dans ces entrepôts de 1000 ou 2000 individus.

Andréanne Lafond



Pierre Paquette et Andréanne Lafond, qui n'aimaient pas l'école, parlent avec un petit garçon qui n'aime pas l'école et des enfants discutent entre eux des avantages et des désavantages de l'école. Il sera fait état des comparaisons entre le système traditionnel et le système libre où l'enfant fait son propre horaire et choisit lui-

MERCREDI 7 DÉC à 23h05

REPRISE DE L'ÉMISSION REFLETS D'UN PAYS sur: LE CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

Nous visiterons d'abord Saint-Pierre-Jolys, qui célèbre cette année son centenaire. C'est la seule communauté du Manitoba qui ait conservé son caractère indépendantiste et francophone. On nous amènera en deuxième lieu à la plage Albert, située à 70 milles au nord de Winnipeg. Cette ancienne propriété de la cathédrale de Saint-Boniface était réservée aux pratiquants francophones qui étaient les seuls à avoir le droit d'y acheter un terrain. Cet endroit réunit aujourd'hui une véritable communauté de francophones. Cette émission réalisée par Martin Cloutier et Léo Foucault sera animée par Marjolaine Saint-Pierre.

SAMEDI 3 DÉC à 23h10

UN FILM D'UNE DURÉE EXCEPTIONNELLE: 3 heures

«Les Révoltés du Bounty»

Le Bounty doit ramener de Tahiti des plants d'arbre à pain. Pour arriver à la saison où l'arbre peut être transplanté sans périr, le capitaine Bligh, ambitieux et cruel, est prêt à tout. Appliquant avec une rigueur sadique la formule «la mission d'abord, les hommes ensuite», il fait fouetter les hommes, les affame, les assoiffe jusqu'à ce qu'éclate une mutinerie dont le lieutenant Fletcher Christian prend la tête. Vaincu, déposé dans un canot avec les hommes qui lui sont restés fidèles, le capitaine Bligh parvient à gagner la Jamaïque tandis que le Bounty et les mutins errent sur la mer, cherchant le refuge sûr qui leur permettra d'échapper aux poursuites de la Marine anglaise. Ils le trouvent. C'est alors que Fletcher Christian décide de regagner l'Angleterre pour défendre la cause des mutins et faire mettre en accusation le capitaine Bligh. Les hommes hésitent et délibèrent.



EN DIRECT
SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE
CBWFT

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

SAMEDI — 3 décembre

9:00 HEIDI
"Dans la tourmente".
9:30 WICKIE
"Aventure au Cercle polaire".
10:00 LA MAISON DE PERSONNE
"La famille s'agrandit".
10:30 MONSIEUR ROSEE
"La Malle au trésor".
11:00 ES-TU D'ACCORD?
11:30 DECLIC
Mime. "La Lumière".
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
13:00 SPORTHEQUE
Olympisme: "Lutte".
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Quatre siècles de peintures de femme". Agnès Varda présente son dernier film. "L'une Chante, l'autre pas". Rech. et entrevue: Minou Petrowski. - "Le Rôle de la femme dans le nouvel ordre économique mondial".
15:00 DEFI
"Nouvelle-Calédonie"
15:30 CINE-JEUNESSE
La Montagne de l'Aigle. Film réalisé par Henry Geddes. **Un bateau pour le tour du monde.** Documentaire réalisé par Raymond Barat, avec Ulric Steiner.
17:00 BAGATELLE
Dessins animés.
18:00 POURQUOI?
18:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
18:35 ICI, AILLEURS
De Toronto. "Les Indiens de la réserve Saint-Régis". Problèmes écologiques; mode de vie et ambitions politiques des autochtones.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. "Double identité". Une femme réussit, par la chirurgie esthétique, à se faire passer pour Jaime auprès d'Oscar Goldman afin d'obtenir des renseignements secrets. Avec la participation de Don Porter, Herbert Jefferson et Terry Kiser.
22:30 TELEJOUNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti conservateur
23:10 CINEMA
Les Révoltés du Bounty. Drame réalisé par Lewis Milestone avec Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris. En 1789, le "Bounty", voilier anglais, navigue vers Tahiti. Au cours du voyage, la tyrannie du capitaine suscite la colère et l'animosité de l'équipage (USA 62).

DIMANCHE — 4 décembre

9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
"Hibernation" (dernière de 2).
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
"Le Premier Voyage de Paul".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Ste-Catherine d'Alexandrie de Montréal.
11:00 SECOND REGARD
"Hatha-yoga: la voie du silence". Séance de hatha-yoga, avec Mme Madeleine Gosselin, professeur. Animateur: Gilles-Claude Thériault.
12:00 FOOTBALL AMERICAIN
Du New-Haven Stadium, les Cardinals de St-Louis rencontrent les Giants de New York. Reporter sportif: Raymond Lebrun. Commentateur: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.
14:30 A COMMUNIQUER
15:00 D'HIER A DEMAIN
Les Grandes Batailles du passé: "Waterloo 1815". Documentaire.
16:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la commercialisation des grains
17:00 SON ET IMAGES
Invités: Lise Daoust, flûtiste, et Peter McCutcheon, guitariste.
17:30 CINE-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant.
18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU
Début.
L'Aéronautique [1re de 3].
"Les Gros Transporteurs".
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine avec Maurice Auger. Réal.: Martin Cloutier.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Viola Léger fait quelques monologues de "La Sagouine" d'Antonine Maillet et présente des jeunes chansonniers de Moncton.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Cachez le violoncelle. Pièce écrite par Ira Wallach, avec Juliette Huot, Daniel Gadouas, Georges Carrère, Jean-Guy Latour et Suzanne Bouchard. Un
22:15 LES BEAUX DIMANCHES
Golden Games. Fantaisie sur les Jeux de la XXIe Olympiade. Les prouesses olympiques des athlètes accompagnées de musique. Réal.: Charles-André Grivet. Prod.: Société Suisse de radio-diffusion
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:10 CINE-CLUB•
Le Pirate noir. Variété réalisé par Douglas Fairbanks et Alfred Parker, avec Douglas Fairbanks, Billie Dove et Sam de Grasse. Sur un thème vaguement oriental, une féerie acrobatique (USA 26)

LUNDI — 5 décembre

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour déguisé".
9:30 LES ORALIENS
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Nutrition".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Tricot: un chandail en lurex.
11:30 LAUREL ET HARDY•
"Je te présente ma femme".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"L'Etat de crise". Renée Sabourin, psychologue et coauteur de "Les Naufragés des Bermudes", parle de son expérience face à la mort qu'elle a vue de près.
14:30 CINEMA
Les Léopards de Churchill. Film réalisé par Maurizio Pradeaux, avec Richard Harrison, Pilar Velasquez et Giacomo Stuart. Un commando anglais s'infiltre en France avec mission de faire sauter un grand barrage sur la Meuse. L'opération est rendu possible grâce à un officier britannique, dont la mère est allemande, qui se substitue à son frère jumeau, officier allemand affecté à la surveillance de ce barrage (It.-esp. 71).
16:00 BOBINO
16:30 MAJOR PLUM POUDING
17:00 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
"Les Béquilles".
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
Procule trouve chez lui un bébé abandonné par sa mère. Mais celle-ci s'affole en apprenant qu'il y a une bombe dans la maison. Réal.: Louis Bédard.
20:30 LE PONT
"En voyage".
21:00 TELE-SELECTION
Angoisses: le Mur. Drame réalisé par S. O'Riardan, avec John Nolan, Denise Buckley et Charles Benjamin. Quatre mois après la mort de leur fils, les parents reçoivent la visite d'un militaire qui se présente comme un ami inséparable du défunt. Ces braves gens et la fiancée du disparu ignorent qu'ils ont affaire à un profiteur (Brit).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 ARSENE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. "Les Tableaux de Turnbull". Le comte de Turnbull possède une intéressante collection de tableaux. Les touristes qui viennent visiter son château l'inquiètent. Grognard et Arsène Lupin entendent rétablir la vérité au sujet des tableaux et également du comte Turnbull.
24:05 CINEMA
L'Homme tranquille.

MARDI — 6 décembre

9:15 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec.
9:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés.
10:00 YOU HOU
"L'Oreille".
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
"L'Ane blanc".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Joaillerie".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Un tablier fermière.
11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE
"Tendre Laurie".
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
"Les Dogons" (dernière de 2).
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: K. von Hlatky (Ottawa).
14:30 CINEMA•
Lac-aux-dames. Comédie réalisée par Marc Allégret, avec Jean-Pierre Aumont, Simone Simon, Rosine Derean et Michel Simon. Un jeune ingénieur sans situation accepte celle de maître nageur dans une station balnéaire du Tyrol. Il s'éprend d'une jeune fille riche. Un jour, une petite sauvageonne le sauve de la noyade. (Fr. 34).
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
"Un petit changement d'air".
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Diamants sur roues" (2e de 3).
20:00 GRAND-PAPA
Jean-Pierre Masson. Martine refuse l'aide de Martin et Charles-Henri ignore tout de leurs sentiments respectifs. Claudette lui révèle leur secret. Réal.: Geneviève Houle.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Alice Dona. Au programme: "Le Chanteur", "La Nana 77", "La Rouquine", "Les Quatre Temps", "L'Athlète", "L'Institutrice", "L'Anti-star" et "Quand je chante". Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Marcel Brisson.
21:00 LES AS
Guy Leclerc démantèle le réseau du prêt usuraire. Réal.: René Verne.
21:30 TELEMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Adalbert de Vogüe, moine bénédictin.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges-Emile Lapalme (4e de 6). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA•
Feuilles d'automne. Drame réalisé par Robert Aldrich, avec Joan Crawford, Cliff Robertson, Vera Miles et Lorne Green.

MERCREDI — 7 décembre

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"L'Aspirateur".
9:30 LES ORALIENS
"Le Coffret à bijoux".
9:45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué
10:00 LA BOITE A LETTRES
"La Lettre F".
10:15 VIRGINIE
"La Magie".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Artisanat: crocodile articulé, avec André Dubé. - Nouvelle cuisine: gâteau couronne de Noël, avec Louise Godin.
11:30 LES GRAND-MERES
"Rigaud". Souvenirs de vieilles gens de Rigaud.
12:00 MINI-FEE
Dessins animés. "Madame Mini-Mini".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Femme en usine". La vie et les problèmes de la femme qui travaille en usine. - "Les Garderies". Résumé des programmes mis à l'étude jusqu'à maintenant.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Des retraités de St-Jovite décrivent leur centre d'accueil.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. "L'incorrigible Bidou". Bidou fait encore des siennes à la confiserie du "Boss René".
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
"Bonne nuit". Francine qui est à lire un bouquin avant de se coucher essaie de plaire à Rémi mais ce dernier veut dormir. Réal.: Rolland Guay.
20:30 RETRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1954. [**dernière de 6**]. Ceretti est radié à vie de la Fédération de boxe. Sa femme et sa fille lui reviennent et il ouvre un bar. Philippe Morand se débat dans les problèmes financiers. Sa soeur Catherine essaie de prolonger sa liaison avec Roger Konacker, mais celui-ci a fait connaissance d'une jeune veuve...
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. "Centenaire de St-Pierre-Jolys". Cette communauté située à 20 milles au sud de Winnipeg a conservé son caractère francophone. - "Plage Albert", à 70 milles au nord de Winnipeg. Rech. et interview: Maurice Auger. Animatrice: Marjolaine Saint-Pierre. Réal.: Martin Cloutier et Léo Foucault.
24:05 CINEMA

JEUDI — 8 décembre

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
10:00 YOU HOU
"Eau, terre, air, feu".
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Oenologie ou connaissance des vins", avec M. André Bluteau.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
"Une famille en pays sauvage"
12:00 FIFI BRINDACIER
"Fifi et le capitaine Ephraïm".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Psychanalyse des contes de fées" d'après le livre de Bruno Beltterlheim.
14:30 CINEMA
Les Anneaux de Bicêtre. Drame réalisé par Louis Grospierre, avec Claude Jade, Bernard Dheran et Michel Bouquet. Le directeur d'un important journal parisien se remet doucement d'une trombose dans un hôpital privé de la banlieue. Cet arrêt forcé lui permet de faire le point sur son existence (Fr.)
16:00 BOBINO
16:30 GRUJOT ET DELICAT
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
"Les Jouets anciens". Le jeu et les jouets appartiennent aux enfants de toutes les époques.
19:30 DU TAC AU TAC
"Le Capital".
20:00 LE TRAVAIL A LA CHENE
20:30 LES GRANDS FILMS
Sous-marin X-1. Drame réalisé par William Graham, avec James Caan, David Sumner, Paul Young et Rupert Davies. En 1943, des volontaires de la marine britannique sont réunis dans un camp secret en Ecosse pour s'entraîner en vue d'une mission spéciale. Sous la direction du commandant, ils apprennent le maniement de petits sous-marins expérimentaux. Pressé par l'échéance, le commandant doit se montrer dur envers ses hommes et s'attire leur inimitié. Les marins sont enfin lancés à l'assaut d'un cuirassé allemand réfugié au fond d'un fjord norvégien (Brit. 67).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
L'accusé mène l'enquête. Drame réalisé par Don McDougall, avec Elizabeth Ashley, Howard Duff et Chirstopher George. Un fourgon blindé est attaqué par des bandits. L'un des convoyeurs est soupçonné d'être complice. La police le somme de prouver son innocence (USA 72).
24:45 CINE-NUIT
La Cité de la violence.

VENDREDI — 9 décembre

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Toto tourne autour".
9:30 LES ORALIENS
"La Niche".
9:45 MON AMI GUIGNOL
"Aujourd'hui: truquerie".
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
"Le Régime".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie". La diétothérapie.
11:00 FAIRE ET DEFAIRE
"A boire".
11:30 ROBINSON SUISSE
"La Mousson".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue avec Anne Gollon, auteur de la série "Angélique" Elle explique qui est Angélique, ses relations à la cour de Louis XIV, son grand amour et sa vie. Rech. et entrevue: Nadia Ghalem. Réal.: Robert Séguin.
14:30 LES ATELIERS
De Québec. Le travail fou... ou patch-work, avec Mme Antoinette Bolduc. - Les voitures d'antan, avec M. Gérard Turcotte. - Comment travailler la fourrure.
15:30 LES CHIBOUKIS
"Deux Chiboukis".
15:45 MINUTE MOUMOUTE!
"Les Petits Malaises". "Le Tango des robinets".
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
"Le Mensonge".
20:00 ALLER-RETOUR
"Le Bresil".
20:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
"J'ai mal à l'école". Réflexion sur le système scolaire au niveau du primaire, avec des enfants, des parents et des professeurs.
21:30 SCENARIO
De l'autre côté du miroir. Histoire de la dualité d'un homme. Pièce de Francine Ruel. Avec Bondfield Marcoux, Louise Laparé, Jean-Claude Sapre, Lorraine Pintal, Gilbert Leblanc, Jacques Duchesne et André Richard. [**2e de 4**]. Réal.: Renault Gariépy. Coord.: Claude Désorcy.
22:00 SCIENCE-REALITE
Magazine d'actualité scientifique. Animatuer: Donald Dodier.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA•
L'espion qui venait du froid. Aventures réalisées par Martin Ritt, avec Richard Burton, Claire Bloom et Peter Van Eyck.
1:00 CINE-NUIT
Une journée bien remplie. Comédie réalisée par Jean-Louis Trintignant, avec Jacques Dufilho, André Falcon, Denise Perron et Vittorio Capriolo. Un

NÉCROLOGIE

MME ROSA FREYNET

Le mardi 11 octobre 1977 à l'hôpital de Sainte-Anne est décédée à l'âge de 76 ans Mme Rosa Freynet du 584, rue Aulneau. Les prières pour la famille immédiate eurent lieu à 11h00 le 13 octobre en la chapelle du Salon funéraire Desjardins et furent présidées par le Père Albert Jobin, o.m.i., ami intime de la famille.

A 14h00 les parents et amis étaient conviés à la célébration des funérailles en la Basilique de Saint-Boniface. Le cortège funèbre fut d'abord accueilli dans le narthex par le célébrant, M. l'abbé Léo Couture, curé de la paroisse. Puis il y eut une brève monition adaptée à la circonstance. Ensuite aux accents du chant TU ES NOTRE ESPERANCE SEI—GNEUR NOTRE SALUT! la foule s'avança dans la nef, la croix en tête, portée par M. Gérard Freynet, neveu de la défunte. Puis vint le rite des fleurs. C'est Mlle Ginette Michaud, petite-fille de la défunte, qui au nom des enfants et des petits-enfants, déposa une gerbe de fleurs sur le cercueil de celle qui avait été une maman et une grand'maman si chère. La cérémonie de l'acceuil se temina par le rite touchant du crucifix.

Ensuite suivirent les prières dirigées par l'abbé Couture et l'abbé Louis Laurencelle, neveu de la défunte. Il y eut un bref rappel de l'atttachement de Mme Freynet à la dévotion mariale, la récitation d'une dizaine de chapelet et de la litanie de la Sainte Vierge et en dernier lieu l'exécution d'un chant marial.

Après les prières la messe de la résurrection fut célébrée par l'abbé Couture avec comme concélébrants l'abbé Louis Laurencelle, le Père Albert Jobin, le Père Adrien Hamel, p.b., le Père J.-L. Fortin, p.b., et l'abbé Marcel Toupin, curé de La Broquerie. MM. Fernand Balcaen et Aimé Gauthier, neveux de la défunte, agissaient comme servants de messe. Un autre neveu, M. Alfred Laurencelle proclama l'épître et l'abbé Couture prononça l'homélie.

MM. Raoul Boisjoli, Alexandre Fabs, Roméo Gauthier et Reynald Laurencelle, tous neveux de la défunte firent la quête. Soeur Agathe Dorge dirigeait la chorale tandis que Mme Wilfrid Tétrault agissait comme soliste. Le chant de communion "JE CHERCHE TON VISAGE" fut interprété par M. Léo Freynet, neveu de la défunte. Tout au long de la cérémonie religieuse M. Gérald Boily, petit-fils de la défunte, touchait l'orgue.

L'inhumation à laquelle officiait l'abbé Louis Laurencelle eut lieu à 17h00 au cimetière de La Broquerie. Les porteurs étaient MM. Raymond Boily, Marc Boily, Norbert Boily, Gilbert Michaud, Benoit Michaud et Mario Boily, petits-fils de la défunte.

Mme Freynet, née Laurencelle, naquit à La Broquerie le 29 mars 1901. Elle fit ses études à l'école Saint-Joseph et au Couvent de La Broquerie et reçu son diplôme d'enseignante de l'Ecole Normale de Saint-Boniface en 1920. Elle consacra quelques années à l'enseignement pendant lesquelles elle fut affectée à divers endroits dont La Broquerie, Thibaultville et Vassar.

Le 9 janvier 1924 elle prit pour époux Edouard Freynet. De leur union naquirent neuf enfants dont deux moururent en bas âge. Dès leur mariage ils s'établirent à Sandilands et furent des citoyens exemplaires se dévouant pour leur famille et pour leur village et faisant rayonner autour d'eux l'amour de la foi catholique et de la culture française. Ainsi ils accueillaient les missionnaires qui desservaient la mission de Sandilands et firent de nombreuses démarches pour sauvegarder l'enseignement du français à l'école. Mme Freynet fut aussi la première institutrice de l'endroit et exerça les fonctions de maitresse de poste pendant de nombreuses années.

Quelques années après la mort de son mari survenue en 1945 elle prit la décision de déménager avec ses enfants à La Broquerie pour y ouvrir un petit commerce. En 1958 elle quitta de nouveau sa paroisse natale pour s'installer à Saint-Boniface.

A Saint-Boniface elle participa activement aux organisations paroissiales surtout à la Légion de Marie et au Tiers-Ordre de Saint-François. Elle s'intéressa également aux oeuvres des Pères Blancs et défraya les études du Père Desideri Rwoma de Bukoba, Tanzanie. Depuis plusieurs années aussi elle s'évertuait à secourir les lépreux soit en versant ses économies soit en tricotant des pansements et en exhortant d'autres à contribuer à cette oeuvre.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux en 1945 et un fils Gérald en 1956. Lui survivent six filles, Mmes Arthur Boily (Fabiana), Alphonse Boily (Lilliane) et Georges Boily (Béatrice) de La Broquerie, Mme Alphonse Michaud (Denise), Mlles Lucile et Yolande Freynet de Saint-Boniface. Lui survivent également vingt-trois petits-enfants et deux arrières petit-enfants et trois frères, M. Georges Laurencelle de Saint-Boniface et MM. Louis et Eugène Laurencelle de La Broquerie.

Si elle ne laisse aucun bien matériel elle lègue à ses enfants l'exemple d'une vie de désintéressement et les richesses incommensurables de la langue et de la foi.

REMERCIEMENTS

La famille désire exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui ont pris part ou assisté aux funérailles. Vive gratitude à l'abbé Couture pour la magnifique célébration religieuse, à l'abbé Louis Laurencelle, au Père Albert Jobin et aux autres prêtres pour leur participation. Remerciements chaleureux pour les témoignages de sympathie, l'offrande de fleurs, de messes et de prières aux intentions de la chère disparue. Toutes ces marques d'affection ont vivement touché la famille éprouvée et lui ont été une source de profonde consolation

M. DAVID GAGNON

Le 19 novembre est décédé M. David Gagnon de Thunder Bay, autrefois de La Broquerie. Il laisse dans le deuil sa femme Hélène et deux filles, Diane et Marie; sa mère, Mme M.-A. Gagnon; deux soeurs, Elizabeth Martel et Gracia Gauthier; quatre frères, Augustin, Napoléon, Albert et Claude.

REMERCIEMENTS

La famille de feu Bernadette Arnal désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont rendu visite au Foyer Saint-Boniface, ceux qui ont été présents à la veillée de prières au salon funéraire et ceux qui ont participé à la messe des funérailles.

PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.



LA VÉRITÉ

La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive.
(Romains 2, v. 18).

La Page de Bicolo . . .

Ah! la belle neige! Tu viens m'aider à faire ce bonhomme de neige?

Bicolo!

LE PETIT TRAIN

Découpe chaque partie du train de même que les signaux. Colle-les sur un carton mince [papier construction] mais en doublant chaque partie et en pliant au centre tel qu'illustré dans PATRON "A".

Tu les découpes. Tu colories et tu les fais tenir debout. Ça fera un joli train!

PATRON A

Plie

Gagnants du concours de novembre.

'Le gâteau de fête' pour les petits.

Liasan Bingham, 4 ans, 711 Maryland, Brandon; Joanne Gagnon, 4 ans, LaBroquerie; Danielle Dupasquier, 6 ans, 18 baie Westmount, Saint-Boniface; Lise Grenier, 7 ans, Saint-Léon; Henri Lagarde, 8 ans, 263 rue Horace, Saint-Boniface.

Merci pour les centaines de beaux gâteaux!

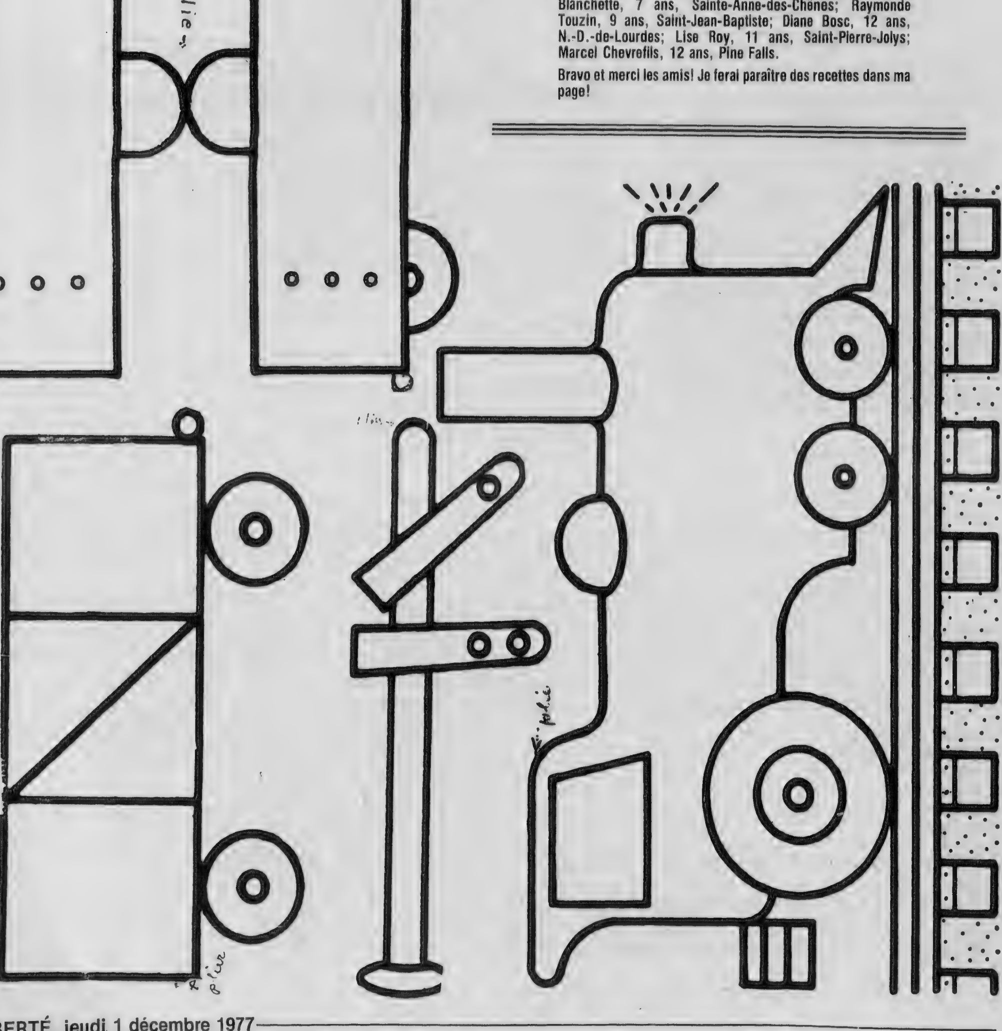
*****

Pour les plus grands... j'ai choisi parmi toutes les recettes!

Voici les gagnants:

Michelle Courcelles, 11 ans, Sainte-Agathe; François Blanchette, 7 ans, Sainte-Anne-des-Chênes; Raymonde Touzin, 9 ans, Saint-Jean-Baptiste; Diane Bosc, 12 ans, N.-D.-de-Lourdes; Lise Roy, 11 ans, Saint-Pierre-Jolys; Marcel Chevrefils, 12 ans, Pine Falls.

Bravo et merci les amis! Je ferai paraître des recettes dans ma page!



Préparons Noël

Noël, c'est toujours l'anniversaire de la naissance de Jésus qui est notre meilleur ami. Il faut préparer sa fête! Voici une idée.

Trace une croix sur un carton ou du papier.
[Tel qu'illustré]

Dans chacun des carreaux, dessine une personne de la sainte famille [deux fois chaque personne]. Colorie. Si tu aimes mieux, tu pourrais encore coller une image de ces personnes au lieu de les dessiner.
[Voir cartes de Noël]

Découpe la croix.

Plie chacun des carrés de façon à fabriquer un dé.

Colle le tout afin que cela tienne.

Pour te faire penser à Noël qui vient, chaque matin, tourne vers toi un côté différent: Jésus, Marie, Joseph, à qui tu veux penser spécialement ce jour-là.

N'OUBLIEZ PAS LE GRAND CONCOURS DE NOËL

Pour les grands: Tu me fais un beau mobile de Noël.

Pour les petits: Tu colories la crèche de Noël parue dans la LIBERTÉ du 24 novembre. [Tu peux la recopier.]

Le Concours se termine le 12 décembre. En plus des gagnants, tous les participants recevront quelque chose.

Comment fêtera-t-on Noël dans ton école? Faitez-vous un projet spécial?

Préparez-vous un concert? Ecris-moi pour me donner des nouvelles de ton école!

Envoie à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Man. R0A 1V0



****

Voici une histoire que m'a envoyée l'institutrice de la 3e année de Saint-Norbert. Même si Halloween est passé, je crois que tu vas la trouver bien intéressante. Bravo Nicole! J'aime toujours les histoires que m'envoient mes amis!

Une nuit d'Halloween

Une nuit d'Halloween il y avait un chat noir qui était tout seul... Le chat noir parlait à la lune. Il disait à la lune qu'il voulait habiter avec une gentille sorcière. Et pas loin il y avait une sorcière qui avait besoin d'un chat. Et elle aussi était toute seule. Elle s'appelait Wanda. Elle était une gentille sorcière. Il y avait une fête d'Halloween cette nuit là mais Wanda ne voulait pas y aller. Elle ne voulait pas y aller parce que ses amis lui disaient qu'il y avait un concours pour le plus beau chat noir. Mais Wanda n'avait pas de chat. Alors elle prit son balai et commença à regarder pour un chat noir. Elle volait autour avec son balai et elle vit un chat noir. Wanda était contente. Elle descendit de son balai et dit au chat:

- Chat as-tu besoin d'une sorcière?
- Oui j'ai besoin d'une sorcière.
  Le chat était content.
- Wanda dit: Viens sur mon balai et on y va? Petit chat veux-tu venir avec moi? Il y a un concours pour le plus beau chat noir. Voudrais-tu essayer de gagner, petit chat noir?
- Bien sûr, Wanda!
- Embarque sur mon balai et on y va!

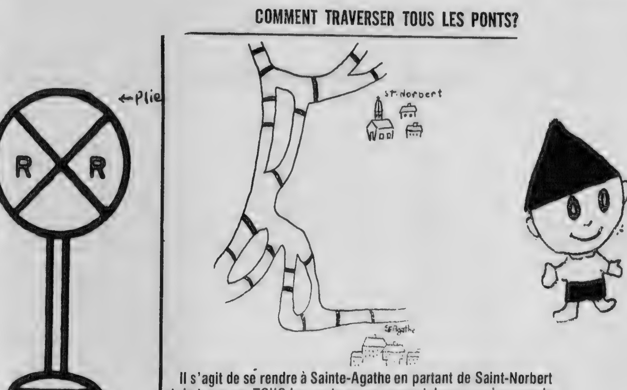
Et ils vont à la fête. Le concours venait juste de commencer. Il y avait de beaux chats noirs. Le juge décida que Magina avait gagné.

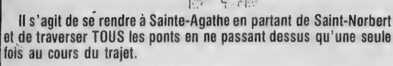
- Wanda dit: Tu es un très beau chat! Félicitations, Magina! C'est dommage qu'on n'ait pas gagné!

Nicole Cenerini
Troisième anneé
Ecole Noël Ritchot
Saint-Norbert, Manitoba

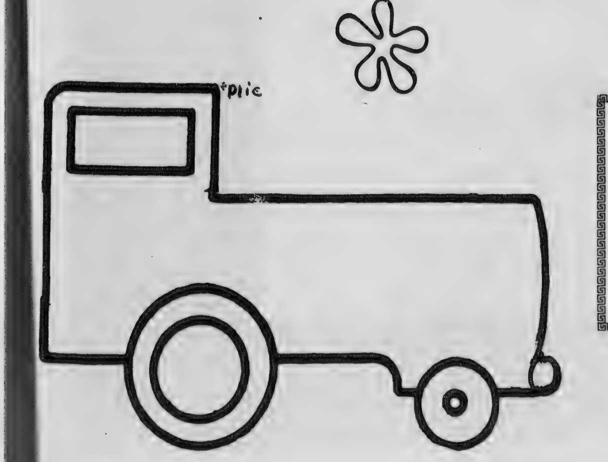


COMMENT TRAVERSER TOUS LES PONTS?





Il s'agit de se rendre à Sainte-Agathe en partant de Saint-Norbert et de traverser TOUS les ponts en ne passant dessus qu'une seule fois au cours du trajet.



4432 Michel Dupuis, LaBroquerie,
4433 Gilbert Dupuis, LaBroquerie,
4434 Louis Philippe Dupuis, LaBroquerie,
4435 Donald Chevrefils, Pine Falls,
4436 Jo-Anne Balcaen, LaBroquerie,
4437 Suzanne Guimond, Saint-Georges,
4438 Réal Comte, Saint-Léon,
4439 Hubert Boulet, Somerset,
4440 Cécile Lafrenière, Saint-Boniface
4441 Michelle Jeanson, Lorette
4442 Elaine Gobeil, Saint-Boniface,
4443 Lisa Dumont, Saint-Laurent,
4444 Stella Berubé, Dufresne,
4445 Chantal Delaquis, N.-Dame-de-Lourdes,

MEMBRE GAGNANT
No 2308 - Charles Pantel, 7 ans
N.-Dame-de-Lourdes,



CUISINE... (suite)

Pour former les coquilles, déposer la neige sur une plaque recouverte d'une feuille de papier d'aluminium ou d'un papier brun épais. Pour faire des coquilles de quatre pouces, utiliser environ ⅓ tasse de meringue pour chacune; pour des coquilles de deux pouces, utiliser deux cuillerées à table et pour des meringues d'un pouce, une cuillerée à table. A l'aide du dos d'une petite cuillère, étendre la meringue légèrement en laissant le centre vide et les côtés épais.

Cuire pendant une heure. Eteindre le four, mais y laisser les meringues jusqu'à ce qu'elles soient refroidies (environ une heure). Cette recette donne environ 11 coquilles de quatre pouces, ou 27 coquilles de deux pouces ou 60 coquilles d'un pouce.

SAUCE AU MINCEMEAT

1 tasse de mincemeat (n'importe quelle marque)
2 pommes moyennes, pelées et hachées finement
2 c. à table de jus de citron

Brasser les ingrédients ensemble dans une petite casserole. Couvrir et mijoter en brassant occasionnellement jusqu'à ce que les pommes soient tendres (10-15 minutes). Donne 1½ tasse. Cette sauce peut être préparée quelques jours à l'avance, réfrigérée et réchauffée au moment de servir.

L'ENTREPOSAGE DES MERINGUES

Les meringues peuvent être entreposées quelques jours, légèrement recouvertes, dans un endroit frais et sec. Si l'air est humide, les entreposer dans un contenant étanche. Si les meringues ramollissent, les sécher en les plaçant dans un fou à 200oF pendant 20-30 minutes.

Les meringues peuvent être congelées et utilisées dès la sortie du congélateur sans avoir à être décongelées. Placer dans un récipient à côtés rigides afin de ne pas briser les meringues durant l'entreposage.

COMMENT UTILISER LES JAUNES D'OEUFS

- substituer 2 jaunes d'oeufs à un oeuf entier dans la cuisson des pâtisseries de Noël
- ajouter aux oeufs entiers dans une omelette ou des oeufs brouillés
- ajouter à la farce pour volaille
- ajouter à une sauce ou un potage-crème pour rendre plus riche et plus lisse
- préparer une garniture au citron

GARNITURE AU CITRON

4 jaunes d'oeufs
3 oeufs
1 3/4tasse de sucre
½ tasse de jus de citron
2 c. à table de pelure de citron râpée
½ tasse de beurre ou margarine

Battre ensemble les jaunes d'oeufs et les oeufs dans un bain-marie. Ajouter le reste des ingrédients. Cuire en brassant constamment jusqu'à ce que épais et lisse. Réfrigérer. Donne 3 ⅓ tasses.

Cette garniture peut être utilisée pour garnir des tartelettes, des coquilles à la meringue, des gâteaux étagés, etc. Pour préparer une garniture pour des tranches de gâteau des anges ou des coquilles à la meringue de quatre pouces, fouetter ½ tasse de crème et y plier ½ tasse de garniture au citron.

à vendre

PLANTES D'INTERIEUR A VENDRE. Un grand choix à prix abordable: violettes africaines, philodendrons, plantes grimpantes, bégonias, etc.. Pour plus de renseignements, composez le 269-6810.

A VENDRE - Dodge "Monaco" 1968 - 4 portières - V8 - radio - 2 roues de rechange. Très propre et en excellent état. $850.00.Composer 257-1980 rés.; 947-1331 bureau.
31-15- JN0

A VENDRE - Pardessus d'hiver presque neuf en "tweed" de laine très chaud pous homme. Grandeur 42-44. Composer 233-8806.
32-27-32 C

à louer

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Libre. $70.00. Composer 247-3254.
32-28-32 C

A LOUER - ST-VITAL- Nouvelles maisons (type "Town, House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767.
26-521-JN0

A LOUER - NORWOOD - Maison de 4 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur, machine à laver et sécheuse. Stationnement pour 2 voitures. Possession immédiate. Composer 247-8679 ou 1-379-2013 Saint-Claude.
31-20-32 C

Divers

LES PRODUITS AMWAY vous intéressent? ou encore, augmentez votre revenu en devenant vous-même représentant? Composer 256-6089.
28-995- JNO

ON DEMANDE dame ou veuve responsable pour prendre charge de maison pour un mois. Composer 257-6922.
31-19-32 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197, rue Kitson.
32-10- JN0

VOUS VOULEZ AUGMENTER votre revenu par du travail à mi-temps? Devenez représentant des produits Shaklee, entreprise nouvellement établie au Canada. Tél.: 257-7534 ou 253-4539.
30-6-33 C

ON DEMANDE une dame pour travailler 2½ heures par jour et quelques journées entières de temps en temps dans une garderie. Composer 257-5691.
30-4- JNO

INFORMATION D'EMPLOI - Pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Alaska. Pipeline, homme ou femme, tous les métiers. Ecrire à B.P. 274, Station N., Montréal, Qué. H2X 3M4.
30-12B-39 C

PRIERE À MARIE,
REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance : demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Assureurs



Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX,C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenua Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

■

L'HEURE DE TOMBÉE, ETC.

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures.** La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Les textes qui sont adressés à LA LIBERTÉ deviennent la propriété du journal. Préséance sera accordée aux **textes courts et dactylographiés.**

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Comptables

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

VENTE ET RÉPARATION
d'appareils éléctriques usagés
(Cuisinière électrique, réfrigérateur, machine à laver, etc).
DUO APPLIANCES
404, Notre-Dame, Winnipeg
Claude Bourgeois, technicien.
tél: 956-1538

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

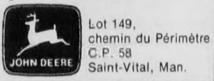
Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Tél.: 247-6202 316, rue Des Meurons, Saint-Boniface
COLLETTE'S
PRINTING & DUPLICATING
IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

ELEONORE'S DENTAL LABORATORY
403 Boyd Bldg. 388, av. du Portage
956-2323
Eléonore Philibert, L.D.M.
vous invite à venir la consulter à son bureau
CABINET DE PROTHÈSE DENTAIRE
Spécialités: dentiers neufs et réparations
Français et anglais parlés.

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE
"Nothing runs like a Deere"
Tél.: 256-4321


Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.
Ed. Guertin

Chiropracteurs

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
Heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

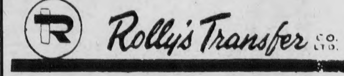
Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

Le congrès annuel de l'Union des Municipalités

A la 77e réunion annuelle de l'union des municipalités, l'assistance a été plus nombreuse que de coutume. Plus de 400 délégués venant de tous les coins de la province, vinrent y manifester leurs inquiétudes face aux programmes d'austérité annoncés par le nouveau gouvernement conservateur de la province.

Présentée sous forme de résolution, une requête adressée au gouvernement de la province, réclame un changement radical du financement de l'éducation au Manitoba. Adoptée malgré un certain nombre d'abstentions, cette résolution demande que les sommes résultant de l'impôt foncier dans les municipalités, n'aillent plus à l'éducation. Où la province trouvera-telle alors ses fonds?

Sous le régime néo-democrate, un crédit d'impôt foncier pouvant aller jusqu'à 200 dollars, était accordé à tous ceux dont l'évaluation foncière de la propriété était assez importante ou dont les revenus nets ne dépassaient pas un certain niveau. Le conseil exécutif des municipalités recommande donc d'abolir ce crédit d'impôt et de plus suggère au gouvernement d'employer les octrois spéciaux qui étaient offerts aux municipalités sans condition, pour, à toute fin pratique, combler leurs déficits budgétaires. Ceci n'étant pas suffisant pour trouver les quelque 200 millions consacrés annuellement à l'education au Manitoba, la province pourrait, comme le prouve une étude en profondeur faite par L'Union des Municipalités, employer un pourcentage des impôts qu'elle perçoit sur le revenu des particuliers ou imposer une taxe de vente de un pour cent.

Par ce mode de financement, les municipalités se verraient en bien des cas allégées des deux tiers du fardeau fiscal qui les atteint et, selon L'Union des Municipalités, le partage des dépenses serait plus équitable.

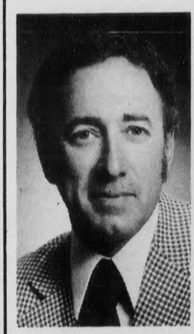
Un autre cauchemar qui hante les gouvernements municipaux du Manitoba, est causé par les adeptes de *l'environnement* et ceux qui lancent l'anathème à la *pollution*.

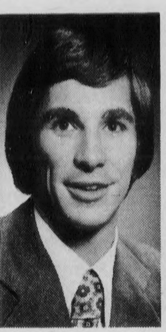
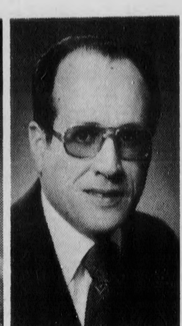
En bien des cas, les déchets et les ordures ménagères sont accumulés et brûlés dans des endroits où le terrain est de peu de valeur et impropre à la culture. Il arrive souvent que ces dépotoirs se trouvent au bord d'un marais, d'une pièce d'eau ou d'un fossé de drainage qui, à la fonte des neiges ou en cas de pluies excessives verront leurs eaux éventuellement se jetter dans un cours d'eau plus important.

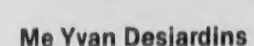
Les nouveaux réglements de l'environnement préviennent cette possibilité de contamination et les gouvernements municipaux se voient obligés d'acquérir même par expropriation des terrains qui, étant cultivables et de bonne qualité, coûtent les yeux de la tête.

Louis MOLIN

Banque Canadienne Nationale




Me Yvan Desjardins — M. Claude Dieumegarde — Me Pierre Genêt — M. Denis Mathieu

M. Jacques Douville, vice-président exécutif et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale annonce que le titre de directeur général adjoint, jusqu'ici en usage à la BCN, est remplacé par celui de vice-président.

C'est ainsi que Me Yvan Desjardins devient vice-président et secrétaire général tandis que M. Claude Dieumegarde, Me Pierre Genêt et M. Denis Mathieu sont nommés vice-présidents.

Entreprise générale d'électricité

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

CAISSE POPULAIRE DU PARC WINDSOR

36, CHEMIN BARBERRY — TÉLÉPHONE: 256-6740
Heures: du lundi au mercredi, 10h à 16h
le jeudi, 10h à 18h
le vendredi, 10h à 19h
Chèques gratuits (maximum: 20 par mois)
Renseignez-vous en toute confiance auprès du gérant
FRANÇOIS TÉTRAULT

fédération provinciale des comités de parents

Au service de tous les comités de parents intéressés au développement et à l'épanouissement de l'éducation française.

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface

PIERRE LAURENCELLE — TEL.: 247-9666
Directeur général — RES.: 256-1341

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poêtres — Contreplaqué
Poteaux — Panneaux à murs
Bois de charpente — Produits créosotés
Produits asphaltés
portes et châssis

Adressez-vous en français à:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

170, rue Marion. Tél.: 985-2510

80258 - **Coordonnateur d'activités bénévoles.** Salaire: $136.00 par semaine. Emploi temporaire (décembre 77 à octobre 78). Expérience de préférence. Voir au besoin de personnes d'âge d'or à divers endroits de Saint-Boniface. Bilingue de préférence.

80267 - **Technicien(ienne) de bibliothèque bilingue.** Salaire courant. Emploi temporaire à mi-temps jusqu'au mois de mars. Il s'agit de cataloguer et de s'occuper de la classification de matériel audio-visuel.

80255 - **Educateur spécialiste pour personnes retardées.** Salaire: $136.00 par semaine. Emploi temporaire (décembre 77 à mai 78). 12e année minimum. Expérience de préférence. Il s'agit d'enseigner, stimuler et cultiver les intérêts et les aptitudes de jeunes dans un centre hospitalier.

80081 - **Conducteur de chariot-élévateur.** Salaire: $5.50 à $6.00 de l'heure. Expérience requise. Deux années minimum. Les heures de travail de 8 heures à 17 heures avec possibilité de temps supplémentaire.



Revenu Canada
Douanes et Accise

DOUANES CANADIENNES
DIRECTION DU
COURRIER INTERNATIONAL
(Douanes Postales)

4eme étage - 266 Avenue Graham

HEURES PROLONGÉES
Samedi - les 3, 10 et 17 décembre
8 h. 30 à 16 h. 30



220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911

Maurice Peloquin
Résidence: 257-5691

Ron J. Lecuyer
Résidence: 233-7496

ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



NORWOOD - Maison, 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.



SAINT-NORBERT

Bungalow style espagnol, situé sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - salle à manger - Entrée encaissée - 3 salles de bains - garage construit sur mesure en très bon état.

BATIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.



PARC WINDSOR- Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 morceaux au soubassement. En très bon état.



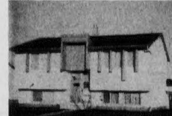
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.

RUE DE LA CATHEDRALE - $39,900 - Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher.

RUE RITCHOT - $21,900 - Maison de famille de 2 étages.



RUE EUGENIE - Maison de 2 étages. Sert présentement comme duplex. Pourrait servir comme maison de famille. Sur beau lot de 50 pieds avec garage.




SOUTHDALE - Beau "bi-level" de 5 ans. 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains, salle de récréation. Garage. Très propre.

Century 21

Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

NORWOOD — RUE HILL

Bungalow douillet de 2 chambres à coucher, fenêtre en baie au salon, lustre genre chandelier dans la salle à manger, appareil pour air conditionné, salle familiale avec plancher de bois dur, bar, garage. 5% comptant pour acheteur qualifié. Possession en janvier. Pour plus de renseignements appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-BONIFACE — LOT 37 x 156

1½ étage, 4 chambres à coucher, soubassement fini, poêle et réfrigérateur inclus, fenêtres toute saison, auvents, planters en pierre et clôturés. Garage double et place de stationnement supplémentaire. Vous n'avez besoin que de 5% comptant pour devenir un acheteur qualifié. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

435 RUE DE LA MORENIE — $1,650 COMPTANT

1½ étage, 3 chambres à coucher, soubassement fini, poêle, réfrigérateur, machine à laver, sécheir et piano antique compris. Garage. Près de toutes les commodités de Saint-Boniface. Prix total $32,900 seulement. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

159 GENTHON — $39,900

Revenu de $630.00 par mois. Cette maison a subi beaucoup de rénovations. Un logis de 3 chambres à coucher et un logis de 2 chambres à coucher. Appelez Bob Payment 233-7963 ou 257-0035.

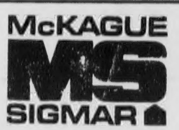
LOTS POUR CONSTRUCTION — $8,700

A Beauséjour. Lots comprenant tous les services et situés au village. Il n'en reste que 10. Le vendeur assumera l'hypothèque. Appelez Bob Payment 233-7963 ou 257-0035.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures par jour

Faites-vous un cadeau de Noël
Achetez: **"L'Espace de Louis Goulet"**
de l'auteur Guillaume Charette

En vente à la Pharmacie Saint-Pierre
à la Librairie Landry
à la paroisse Saint-Eustache



257-4206

Robert Arnal
Rés.: 253-2217

1060, ch. Ste-Marie, St-Vital



Maison de 2½ étages, 5 chambres à coucher et salle à manger, située à Norwood. Etat immaculé. Garniture en chêne naturel, foyer ouvert, salle de récréation. Place de stationnement pour 4 voitures. Magnifiquement paysagé.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

NOUVEAU "LISTING" - 46 BARRINGTON - 2 chambres à coucher - cuisine moderne - garage - $37,500 seulement. Léo Grouette 257-2363.

PARC WINDSOR - 3 chambres à coucher - salle à manger - salle de famille. Chambre à coucher et salle de bain au soubassement. Possession le 15 décembre. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-VITAL

Doit être vendu. Prix réduit au-dessous du prix de remplacement. Grand bugalow, 1,600 pieds carrés. 2 ans. Luxueux. 3 chambres à coucher. Nombreuses commodités supplémentaires. Une vraie aubaine à $79,000. Pour plus amples renseignements appelez Mme Roy 247-9254 ou McKague Sigmar 256-4356.

PARC WINDSOR $42,900
Possession immédiate de ce bungalow en bon état. Chambre supplémentaire au sous-sol. Sur baie tranquille, près autobus. Pour visiter appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ILE-DES-CHENES - Maison de 1,262 pieds carrés construite sur demande. Salle de bains 2 morceaux donnant sur chambre à coucher principale, salle à manger, salle de récréation finie avec bar et évier. Garage double. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

OTTERBURNE - Aimeriez-vous vous retirer dans un petit village confortable? Bungalow de 3 chambres à coucher, cuisine moderne, soubassement complet. Grand lot sur rivière Aux Rats. Appelez Paul Godin, rés. 247-5497; bur. 256-4356.

SAINTE-ANNE - Belle grande maison résidentielle au centre du village, sur lot de rivière. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine "Island". Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

ILE-DES-CHENES - Lots résidentiels au centre du village. Prix très raisonnable. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

SAINT-VITAL - Maisons de 3 ou 4 chambres à coucher, soubassement à la grandeur. Garage double isolé, patio avec toit. Lot de 50 x 100. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

NOUVEAU SUR LE MARCHE - Achetez maintenant et évitez la hausse des prix du printemps. Grand S. x S. - 3 chambres à coucher - salon et cuisine avec dînette. Très propre. Doit être vendu. Pour visiter appelez Mme Roy 247-9254, ou McKague Sigmar 256-4356.

SAINT-BONIFACE - $35,500 2 chambres à coucher - Complètement rénovée - Bonne localité. Léo Grouette 257-2363

SAINT-VITAL - EXCLUSIF
Elégant bugalow avec piscine extérieure chauffée. Garage attenant, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine familiale, lave-vaisselle encastré, salle de jeux de rêve avec foyer. Une propriété de luxe sur chemin River. Doit être vendu! Les propriétaires ont acheté ailleurs. Une aubaine à $69,900 seulement. Pour plus de renseignements, appelez Mme Roy 247-9254 ou McKague Sigmar 256-4356.

LOT POUR CONSTRUCTION - Bon choix. A différents endroits - à 15 minutes de la ville - 2 acres, 5 acres et 30 acres - au prix de $12,500 à $38,900. Appelez Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

NOUVELLES MAISONS A ILE-DES-CHENES - Construction extérieure 2 x6, isolation R 20 dans les murs, R 30 au plafond, chauffage électrique, soubassement complet, grand lot. Prix variant de $46,900 à $72,900. Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

LORETTE $49,900 - 2.7 acres - Bungalow de 2 ans. Cuisine "Island". En parfait état. Le propriétaire doit vendre immédiatement. Appelez Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

Maison de 3 chambres à coucher avec garage. Pour $25,500 seulement. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

70 ACRES - SAINTE-ANNE - $23,900

LOT VACANT 72 x 200 - Sainte-Anne - $8,900

Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

LORETTE - Maison de 1,800 pieds carrés construite sur demande - 4 chambres à coucher, salle à manger, salon encaissé et avec foyer ouvert- Garge double attenant. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

SAINT-BONIFACE - Petit bungalow d'environ 800 pieds carrés sur lot de 50 x 100. Offre raisonnable acceptée. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

PARC WINDSOR - 2 chambres à coucher - salle à manger - grand salon - 2 salles de bains - salle de jeux finie avec foyer - chambres à coucher supplémentaires. Méticuleusement entretenue. Appelez Mme Roy 247-9254, ou McKague Sigmar 256-4356.

LA  NOUS INFORME

GRAND BAZAR À SAINT-ADOLPHE au gymnase de l'école

1 heure à 5 heures
8 heures à 10 heures

Il y aura tirage au sort de toutes sortes de prix, et ce, à toutes les heures. Il y aura des "jeux de hasard", du bingo, un encan offrant des articles neufs et usagés, etc.

Les prix offerts ont été obtenus par le produit de la vente d'affiches diverses qui seront exposées au cours du bazar.

À ne pas manquer. Ça promet d'être intéressant.

ANNUAIRE DES COMMERÇANTS

La Société Franco-Manitobaine se charge de publier l'annuaire des commerçants préparé en janvier 1977 par le Centre de Recherche du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

Nous aimerions le faire circuler tôt l'année prochaine. Cependant, nous tenons à ce que toutes les institutions et établissements commerciaux *qui offrent leurs services en français* y soient inclus.

Si vous êtes intéressés à ce que votre commerce soit inclu, S.V.P. faire parvenir le nom, l'adresse, et le numéro de téléphone de votre maison avant le 15 janvier, à:

La Société Franco-Manitobaine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface

DÉCLARATION D'IMPÔT DES AGRICULTEURS

Saviez-vous que.. il existe un service d'aide aux fermiers pour la préparation de leurs déclarations d'impôts sur le revenu.

Les gouvernements fédéral et provincial offrent un service de données mécanographiques appelé "Canfarm". Ce service d'ordinateur fournit des rapport comptables pouvant servir à des fins de planification du régime fiscal, de déclaration d'impôt, de demande de prêt, d'amélioration administrative de l'exploitation, et de la tenue à jour des états des recettes et des dépenses. Il peut également donner des renseignements en matière de gestion et fournir des données uniformes quant à l'aspect matériel et financier des exploitations agricoles, et cela en vue de l'élaboration de programmes politiques d'expansion et de recherche. Des agents provinciaux sont chargés d'expliquer le service et l'interpréter, ainsi que d'aider à la cueillette des données. Si ce service vous intéresse, adressez-vous au ministère de l'Agriculture de la province en signalant: 946-7801.

OFFRE D'EMPLOI

On demande un (e) coordonnateur(trice) pour travailler avec les présidents des organismes francophones de La Broquerie. L'emploi exigera quatre journées de travail par mois, (avec possibilité éventuelle de travailler à mi-temps ou à plein temps.)

Les candidats doivent:

- avoir une bonne connaissance écrite et parlée du français;
- être intéressés au développement de leur communauté francophone;
- avoir des qualités de coordonnation et d'organisation;
- avoir une facilité pour travailler avec des groupes.

Le salaire offert sera de $100 par mois (pour chaque quatre jours de travail).

Pour plus d'informations, ou pour soumettre votre candidature (avant le 12 décembre), S.V.P. communiquer avec M. Armand Bédard au numéro 424-5309, à La Broquerie.